

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mohamed Sedik Ben Yahia, Jijel

Faculté des lettres et des langues étrangères

Département de français



Étude lexico-sémantique des termes coraniques dans

« Essai d'interprétation du Coran Inimitable »

de DENISE MASSON

Mémoire de Master en Sciences du Langage

Présenté par

Nassira Dakhli et Fayrouz Khellassi

Sous la direction de

Monsieur le Doctorant Abderrahmane Ayad

Année universitaire :2016/2017

Étude lexico-sémantique des termes coraniques dans

« Essai d'interprétation du Coran Inimitable »

de DENISE MASSON

L'imam Ahmed -qu'Allah lui fasse miséricorde-

a dit : « Le besoin des gens à la science est beaucoup plus grand que celui de manger et de boire. Car, l'homme a besoin de manger une ou deux fois par jour, tandis que son besoin de la science est au nombre de ses souffles. »

traduit par ABOÛ FAHÎMA 'ABD AR-RAHMÊN EL BIDJÊÎ.

DEDICACES

Je dédie ce travail à :

Ma très chère mère.

Mon défunt père qui m'a appris la valeur de la science.

Mes trois enfants Mustapha, Abdelali, Doha et leur défunt
père qui m'a toujours encouragée à étudier.

NASSIRA

DEDICACES

Je dédie ce travail à :

Mes très chers père et mère aucune dédicace ne serait exprimée à leur juste valeur, mon profond respect, et ma gratitude pour tous les efforts que vous avez déployés pour moi.

Mes petits anges, Oussama et Sirine à qui je présente mes sincères excuses pour le temps qui leur revenait de droit que j'en ai retranché pour la réalisation de ce mémoire.

Ma tante Nassira, j'ai l'honneur d'être son binôme dans la réalisation de ce mémoire, car elle était ma meilleure compagnie et qui m'était très profitable.

Paroles qui me tiennent à cœur :

« La réussite n'est pas définitive. L'échec n'est pas fatal : c'est le courage de continuer qui compte ».

Winston Churchill.

FAYROUZ

REMERCIEMENTS

Nous tenons tout d'abord à présenter nos sincères remerciements à notre professeur, monsieur le doctorant **Abderrahmane Ayad**, qui a dirigé le présent travail.

Nous tenons également à remercier tous les professeurs qui nous ont accordé leurs orientations, leurs conseils, et qui ont veillé au bon déroulement de notre parcours durant les 5 années de nos études universitaires.

Nos vifs remerciements vont aussi à toutes les personnes qui nous ont aidés de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Merci à nos familles, petites et grandes, pour l'intérêt qu'ils portent à notre égard.

NASSIRA ET FAYROUZ

TABLE DES MATIERES

Introduction	10
---------------------------	----

CHAPITRE I : Définition de quelques notions de base

1. Le signe linguistique.....	17
2. Le référent.....	17
3. Le mot.....	18
3.1. Mot-forme.....	18
3.2. Le lexème.....	19
3.3. Locution.....	19
3.4. Lexie	20
3.5. Vocable.....	20
3.6. L'occurrence	21
4. Le phonème et le morphème.....	21
4.1. Le phonème.....	21
4.2. Le morphème.....	21
5. La sémantique.....	23
6. Le sème.....	24
7. Sens propre / sens figuré.....	25
7.1. Sens propre.....	25
7.2. Sens figuré	25

CHAPITRE II : les procédés de formation du lexique et les relations lexicales.

A/ Procédés de formation du lexique	27
1. La dérivation.....	27
1.1. Les différents types de dérivations.....	28
2. La composition.....	29
3. Les mots valises.....	30
4. L'abréviation	31
4.1. La troncation.....	31

4.2 La contraction	31
4.3. La siglaison.....	31
5. L'emprunt.....	32
5.1. L'emprunt lexical.....	32
5.2. L'emprunt sémantique	33
5.3. Le calque	33
6. Le xénisme	33
7. Le néologisme	34
B/ Relations lexicales.....	35
B.1. Synonymie / Antonymie	35
B.2. La hiérarchie.....	37
B.3. La solidarité	38
B.4. Polysémie/homonymie	39
CHAPITRE III : Analyse lexico-sémantique des termes coraniques relevés du corpus.	
Thème des noms de Dieu.....	44
Thème des Interdictions.....	61
Thème de la Rétribution (récompense et châtement)	66
CONCLUSION GENERALE	74
LISTE BIBLIOGRAPHIQUE	
1. Ouvrages	77
2. Dictionnaires	78
3. Sitographie	78
CORPUS

INTRODUCTION GÉNÉRALE

INTRODUCTION

Dire ou ne pas dire, Ce que parler veut dire, Les mots des uns et les mots des autres sont des titres des ouvrages ayant attiré notre attention et attisé notre curiosité à faire ce travail de recherche, qui s'inscrit dans le domaine des sciences du langage, et en **lexique** plus précisément: discipline qui a fait l'objet d'étude de plusieurs chercheurs. Sachant que le lexique, ensemble des mots d'une langue, « en effet n'est pas une simple liste qu'on ne pourrait ordonner que par l'ordre alphabétique » mais il « s'organise entre les deux plans du sens (la sémantique lexicale) et de la forme (la morphologie lexicale) ». ¹

Ainsi dans le domaine de la lexicologie et de la sémantique, notre étude vise le lexique du Coran pour de multiples raisons. **D'abord ce sujet est nouveau dans notre université de Jijel. En plus, de nos jours, nous-mêmes étudiants de langue française, nous sommes dans l'incapacité d'expliquer en langue étrangère notre religion ainsi qu'en échangeant des connaissances, beaucoup de lacunes langagières nous affrontent et les termes spécifiques nous échappent à tout moment. Enfin, aujourd'hui, beaucoup de gens s'acharnent sans cesse contre l'Islam et sur son Messager à la recherche d'une contradiction et des erreurs dans le texte coranique car ils savent bien que sa cohésion repose bien sur son lexique et sa grammaire : deux disciplines indissociables facilitant l'utilisation et la compréhension de n'importe quelle langue.** Alors qu'est-ce que le Coran ?

Le Coran, de l'arabe El Quor'ên, est la Parole de Dieu inimitable contenant 114 Sourates variées entre mecquoises et médinoises au nombre de versets différents, classées sur l'ordre d'Allâh, regroupées en 60 hizb et 30 djouz'

¹LEHMMANN A., BERTHET F. M., *Introduction à la lexicologie*, Ed. Armand Colin, 3^e édition, Avant propos, Paris, 2010, p.14

où chaque djouz' est un couplet de 2 hizb, révélées par Dieu au Messager Mouhammed (PSSSL), par l'intermédiaire de l'Ange Gabriel (Djibrîl (SSSL), dont le premier verset révélé au Prophète est : « **Lis au nom de votre Dieu qui a crée** ». (S96, **Le Caillot de sang, V1**) et le dernier est : « **Redoutez un Jour durant lequel vous reviendrez à Dieu, un Jour où chaque homme recevra le prix de ses actes, un Jour où personne ne sera lésé** ». (S2, **La vache, V281**).

Il a été révélé pour être lu, compris et pratiqué. Le Prophète Mouhammed (SSSL) l'a communiqué d'abord à sa communauté (Quoraych) ensuite à toute l'humanité sans distinction de race, de couleur, de religion ou de statut social. Il a été transmis oralement par génération successive (tèwêtour).

Malgré l'aspect universel du Coran, celui-ci à été révélé dans une langue précise qui est l'arabe du VII^{ème} siècle et Dieu a voulu que cette langue soit éternelle et la langue du Paradis.

Cette langue « est la langue qui exprime le plus clairement la pensée, car outre les mots, elle a des voyelles (finales) pour distinguer le sujet du régime et du cas indirect ou génitif, et des lettres qui transforment les racines verbales (afâl) mobiles en schèmes (dhawat), sans avoir besoin d'autres mots. L'arabe est seule à présenter ces avantages, car toutes les autres langues ont recours à autant de mots que d'idées ou de situations particulières. C'est pour cela que les étrangers font des phrases plus longues que les Arabes »². « La langue du Coran indique toutes les circonstances qui se rattachent au sujet, explicite ou implicite (...) De plus, le choix des mots est impeccable et leur agencement, leurs combinaisons touchent à la perfection. Ce caractère miraculeux (ijaz) dépasse l'entendement. Seuls peuvent en comprendre quelque peu ceux qui ont

² MONTEIL V., *Ibn Khaldûn, Al Muquaddima*, Tome 3, Ed. Sindbad, Paris, 1978, p.1244, p.1245

pour lui " ce goût " du beau langage »³. Ses « formes de rhétorique sont nombreuses, comme dans la langue arabe. Cela fait du Coran " une parole " en sa phase finale qui ne peut se comprendre que si toutes ses caractéristiques lexicales lui sont conservées ».⁴

Cette langue caractérisée par sa flexibilité, sa grande dérivation, ses sens figurés est un puits sans fond. Elle a attiré beaucoup d'islamologues et parmi eux Denise Masson, docteur en droit, née à Paris en 1901, est allée au Maroc en 1929, s'est rapprochée du monde musulman et a décidé d'étudier la langue arabe dialectale et l'arabe classique tout en approfondissant ses connaissances. Convaincue par la foi islamique, elle rédige cet essai d'interprétation du Coran Inimitable (Edition Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1967).

Cette traduction du Coran inimitable, revue par docteur Sobhi El-Saleh, serait **le corpus** de notre travail de recherche. Mais puisque ce dernier est vaste, nous l'avons réduit au *djouz*' **'Amma** de la sourate 78 à la sourate 114, dont 2 sourates sont médinoises et 35 sont mecquoises .Ces dernières sont caractérisées par ses courts versets et ses termes forts et concis car, en effet Dieu s'adresse aux Mecquois, réputés par leur éloquence et leur art de bien parler, pour leur montrer son Unicité, ses Signes de création et ses Rétributions lors du jour de la Résurrection et du Jugement.

En faisant de la traduction, D. Masson était confrontée à deux systèmes linguistiques différents où les relations sémantiques et lexicales ne sont pas prises en charge de la même manière. Elle n'est plus dans le lexique général (la lexicologie), elle est dans le lexique de spécialité (la terminologie).

³ Idem, p.1260, p.1261

⁴ LACHKAR A., *Approche linguistique du texte coranique*, in *la langue, la linguistique et le texte religieux*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2008, p. 197, p. 199

La langue arabe avec toutes ses vertus et ses caractéristiques, déjà citées et la langue française se diffèrent par la structure de la phrase, de la grammaire, de la formation du lexique et fonctionnent au moins à quatre niveaux : **sémantique, syntaxique, morphologique, phonologique et phonétique** où correspond, à chacun de ces niveaux de fonctionnement, une branche de linguistique. Par conséquent, nous voulons identifier les règles auxquelles obéit la formation des unités lexicales de ce vocabulaire spécialisé. Autrement dit, **comment se fait la création de ces termes coraniques en langue française ?** Cette question sera notre problématique à laquelle nous tentons de répondre, en présupposant quelques hypothèses. Dans une langue, il n'y a pas de synonymes exacts, entre deux langues il n'ya pas de signes exactement équivalents. Changer de signifiant, c'est changer de signifié. Lorsque deux langues sont en contact, un contraste au niveau de leur sémantique s'établit. Alors, **nous allons voir si ces termes coraniques sont perçus de la même façon par le locuteur qui s'en sert et par l'interlocuteur qui les rencontrent. Nous verrons en plus si les valeurs de ces termes en langue arabe ont des valeurs précises et pertinentes et des correspondants exacts en langue française. Nous allons aussi vérifier le degré d'acceptabilité des termes relevés du corpus, chercher le type de terme qui est le plus chargé de signification et voir s'il y a un élargissement, une restriction, ou un glissement de sens. En d'autres termes, chercher s'il existe des différences entre l'arabe et le français au niveau de la valeur sémantique et s'il faut considérer les divergences et les différences issues des caractéristiques propres à chacune des deux langues.** Ainsi, comme « le sens d'un mot est complexe, il renvoie à la situation, au contexte, à la référence, au sujet au système de la langue »⁵, nous allons analyser les différents types de relations lexicales liant les termes les uns par rapport aux autres.

⁵ BAYLON C. et FABRE P., *Initiation à la linguistique*, Ed. MEHDI, Tizi-Ouzou, 1990, p.125

Et étant donné que nous sommes dans une linguistique descriptive et synchronique, décrivant un état de langue à un moment donné en 1967, nous allons appliquer **la théorie de la sémantique lexicale**, une théorie qui s'intéresse à la description des différents sens possibles d'un mot ou ses différentes acceptions.

Afin d'atteindre tous ces objectifs, nous sommes amenées à établir le plan suivant, divisé en trois chapitres où chacun contient une petite introduction et une petite conclusion.

La langue définie par F.de Saussure dans son cours de CLG comme « un système de signe ayant un signifiant et un signifié « trouve son actualisation dans la parole c'est-à-dire dans des instances d'échanges langagiers entre au moins deux individus le locuteur et le destinataire ». ⁶ C'est un « instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes. Cette expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes en nombre déterminé dans chaque langue ». ⁷ Elle est aussi le moyen de la mise en œuvre du langage qui est une faculté humaine pour s'exprimer et communiquer.

Ces différentes définitions de langue, nous amène à définir quelques notions de base dans **le premier chapitre** tels que **le signe, le phonème, le lexème, le mot, le vocable, la sémantique**, etc.

Pour mieux comprendre ce lexique, les procédés de sa formation et ses relations lexicales en en sont nécessaires. Ceci sera alors traité dans le **deuxième chapitre**.

⁶ POLGUERE A., *Lexicologie et sémantique lexicale*, Ed. la Presse de l'Université de Montréal, Québec 2013, p.19

⁷ MARTINET A., *Éléments de linguistique générale*, Ed. Armand Colin, Paris, 1980, p.20.

Les mots ont un sens précis dans un contexte donné. Ils ne sont jamais neutres. Ils ne servent pas seulement à désigner les choses, mais ils sont aussi porteurs de sens. Ainsi la langue « véhicule une culture, une conception du monde. C'est pourquoi l'analyse doit toujours s'attacher à déceler comment derrière le sens premier s'abrite un sens caché ».⁸

Dans le troisième chapitre, nous précéderons à la sélection de 20 termes coraniques qui seront classés dans des fiches thématiques : celle **des noms de Dieu, de l'Interdiction, de la Rétribution**. Ces 20 termes seront analysés dans des tableaux à trois colonnes contenant le sens dictionnaire, le sens contextuel, les dissimilitudes de sens. Ensuite nous allons les suivre en dessous de chaque tableau d'un commentaire. En effet « il est utile d'avoir examiné le nombre des acceptions d'un terme, tant pour la clarté de la discussion (car on peut mieux connaître ce qu'on soutient une fois qu'a été mise en lumière la diversité de ses significations qu'en vue de nous assurer que nos raisonnements s'appliquent à la chose elle-même et non pas seulement à son nom ».⁹

Enfin, nous terminerons notre mémoire par une conclusion générale qui rappellera notre problématique et décrira les principaux résultats de notre recherche.

⁸ BOURMAND D., *Senghor et la réinvention de la francophonie*, URL : <http://www.cirn.info/revue> Les temps modernes 2007page283. Revue n (643-644) édition Gallimard.

⁹ ARISTOTE, *Les Topiques (1,18) cité par POLGUERE .A in Lexicologie et sémantique lexicale*, Op., Cit. p.45

CHAPITRE I

CHAPITRE 1

Définition de quelques notions de base

La connaissance du lexique est une partie fondamentale de la connaissance de la langue. Selon Alain Polguère, afin de faire une bonne étude du lexique, la maîtrise des notions de base est une condition sine qua non. C'est pour cela que nous avons estimé nécessaire qu'avant de procéder à l'analyse du corpus, il faut définir quelques notions de base.

1-le signe linguistique :

Ce concept est défini comme l'union d' « un concept et [d'] une image. Cette dernière n'est pas le son matériel, chose purement physique mais l'empreinte psychique de ce son, la représentation que nous donne le témoignage de nos sens, elle est sensorielle (...) il s'agit de l'image acoustique. »¹⁰

Le concept et l'image acoustique sont remplacés par le **signifié** et le **signifiant** : deux termes toujours associés et difficile à concevoir l'un sans l'autre. Ces deux termes sont explicités par Alize Lehmann¹¹ en donnant l'exemple suivant : au signe oral [FlœR] ou sa graphique (fleur) est associé le **signifié** « production de certains végétaux colorée, souvent parfumée. »

2- le référent :

A ces deux distinctions signifiant / signifié, vient s'ajouter un troisième concept qui est le **référent**, objet physique, matériel dont le locuteur parle. Toujours selon Lehmann, le référent est l'objet du monde extérieur à la langue. voyant l'exemple de fleur déjà cité, c'est bien la fleur (la plante concrète) qui embaume et non pas le mot fleur ni le signifié de fleur.

¹⁰ De SAUSSURE F., *CLG*, 1^{ère} partie, chapitre 1, Ed. Talantikit, Bejaïa, 2002. p.101

¹¹ LEHMAN A., Op., Cit., p.33

Cependant « on donne parfois le nom de référent à la situation (au contexte) à laquelle le message renvoie ; on parlera de fonction référentielle lorsque le message sera centré sur le contexte ». ¹²

3- le mot :

Définir le terme « mot » n'est pas une chose facile, c'est très ambigu car il diffère d'une langue à une autre. Il pose problème selon que l'on fasse allusion au mot graphique, phonétique, sémantique ou lexical.

Le linguiste Alain Polguère ¹³ explique cette ambiguïté par les exemples ci-dessous :

- Parce que \longrightarrow s'écrit en deux mots désignant deux signes linguistiques séparés à l'écrit par des espaces ou des marques de ponctuation.

- Parce que \longrightarrow un mot qui se traduit en anglais par « because », il est quelque chose de plus « abstrait » de plus général qu'une forme linguistique.

Donc en lexicologie qui est l'étude des propriétés des unités lexicales de la langue appelées lexies, il faut utiliser des termes spécifiques tels que mot forme, lexème, locution et vocable.

3-1 Mot-forme :

Le mot-forme « est un signe linguistique ayant une autonomie de fonctionnement et une certaine cohésion interne » ¹⁴. Il l'explique par les exemples ci-dessous :

a- Le/chemin/est/encombré/. Ces quatre mots peuvent être remplacés par d'autres mots-formes ayant la même fonction grammaticale dans la phrase :

¹² Dubois J., *dict. de linguistique et des sciences du langage*, Ed.Larousse, 1973, p.415

¹³ Polguère A., *Op., Cit.*, p.47

¹⁴ Idem, p.48.

Ce/ passage/est/libre (ce qui explique l'autonomie de fonctionnement).

Dans le même exemple on peut aussi insérer d'autres mots-formes.

Le chemin ombragé est bien encombré mais Le cheombragémin est encombienbré est une expression agrammaticale ce qui explique la cohésion interne.

3-2 Le lexème :

« C'est une généralisation du signe linguistique de type mot-forme. Il est structuré autour d'un sens exprimable par un ensemble de mots-formes » ou de ses sèmes.¹⁵ Il est l'unité de base du lexique. « Dans les textes écrits, les lexèmes sont facilement identifiables (séparés par des intervalles), par contre dans le langage oral, si le locuteur n'adapte pas sa prosodie ; il sera difficile à l'auditeur de différencier les phrases " **j'ai admiré le chapeau élégant** " et " **j'ai admiré le chapeau et les gants** " »¹⁶.

3-3 Locution :

C'est une « unité polylexicale de type syntagmatique (à tête nominale, verbale, adjectivale, ou adverbiale) dont les constituants ne font pas l'objet d'une actualisation séparée. Et qui énonce un concept autonome. Les locutions sont des séquences dont la structure est très contrainte (blocage des propriétés combinatoires et transformationnelles. Non-compositionnalité du sens »¹⁷.

Exemple :

Fruit du jardin ———> résultante de la composition des sens de chacun de ses constituants.

¹⁵ Ibid, p.50

¹⁶ROSSI J. P., *Psychologie de la compréhension du langage*, 1^{ère} édition, Ed. De Boeck Université, Belgique, 2008, p.75.

¹⁷ NEVEU F., *Dictionnaire des sciences du langage*, Ed. Armand-Colin, Paris, 2010, p.181.

Fruit de mer —> métaphore, aliment un peu comme un fruit on le récolte pour le manger¹⁸.

3-4 Lexie :

« ...Le terme de lexie désigne une unité fonctionnelle significative, simple ou complexe, qui, selon Bernard Pottier (Sémantique générale), est mémorisée comme signe individualisé. Les lexies simples sont formées d'un seul lexème (ex. *dans, fauteuil, tomberont*). Les lexies complexes sont formées de plusieurs morphèmes, dont le degré d'intégration à l'unité varie selon les réalisations (dérivations, compositions, locutions), tout comme le degré de figement de ces groupements (ex. *altermondialiste, nœud, papillon, claire de lune, à moins que, tout compte fait, etc.*)¹⁹

3-5 Vocabole :

Lexème actualisé dans un discours ; en principe, monosémique ; unité de vocabulaire.²⁰

Exemple :

Le vocable français Porc contient quatre lexies.

Porc1 —> animal domestique.

Porc2 —> individu sale.

Porc3 —> viande de Porc1.

Porc4 —> cuir fait de peau de Porc1.²¹

¹⁸ Polguère, op.cit. p57

¹⁹ Idem, NEVEU F., p.178.

²⁰ MORTUREUX M.-F., *La lexicologie entre langue et discours*, 2^{ème} édition, Ed. Armand, Paris, 2008, Glossaire, p.208.

²¹ Robert P., *Dictionnaire Le Petit Rober*, Paris, 1992, p.1484.

Ce terme « désigne aussi l'occurrence d'un lexème dans le discours, dans la terminologie (...) le vocable sera l'actualisation d'un lexème particulier dans le discours ». ²²

3-6 L'occurrence :

« Toutes les fois qu'un élément linguistique (type) figure dans un texte, on parle d'occurrence (token).

L'apparition du terme socialisme dans un texte analysé du point de vue linguistique sera une occurrence du mot socialisme ». ²³

4/ Le phonème et le morphème :

4-1/ le phonème :

« Le phonème est une représentation déjà abstraite, qui se définit par sa fonction dans le système de la langue : il est noté au moyen de l'API entre barre oblique / /. Il n'a pas de valeur absolue, il n'a qu'une valeur relative, il se définit par opposition à d'autres phonèmes par sa présence et par son absence. La différence d'un phonème à un autre s'appelle le trait. Il est en quelque sorte l'atome du langage. Il ne veut rien dire à lui-même et est indécomposable. L'ensemble des phonèmes produit par la parole forme une langue ». ²⁴

4-2/ Le morphème :

« C'est la deuxième articulation du langage, construit des unités qui associent formes et sens (unités significatives) appelées aussi par André

²² Dubois, J., *op. cit.*, p. 510.

²³ Idem, p. 345

²⁴ Siouffi G., Van Raemdonck D., *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal éditions, Rosny-sous-Bois, 1999, p. 120.

Martinet monèmes. C'est l'unité minimale de signification. Les morphèmes sont de deux types : lexical et grammatical (ex. calculette → Calcul (morphème lexical ou base) + ette (morphème grammatical). Le morphème permet **la créativité lexicale** à partir d'éléments assemblés et construits ». ²⁵

4-2-1 Sens ou signification :

Selon le non spécialiste, le sens du mot renvoie à la définition qui se trouve dans le dictionnaire, « un énoncé qui décrit une notion et qui permet de la différencier des autres notions à l'intérieur d'un système notionnel ».

Selon les linguistes, la définition se fait de trois façons

1. **Définition linguistique :** le sens est décrit au moyen d'une paraphrase, c'est-à-dire un nom redéfinit par un syntagme nominal, un verbe par un syntagme verbal.

Exemple :

Chronique : recueil de faits historiques rapportés dans l'ordre de leur succession.

2. **Définition métalinguistique :** donne une définition qui ne peut remplacer le mot.

Exemple :

Le lexème « **sous** » est défini en tant que marque de position en bas par rapport à ce qui est en haut.

3. **Définition par inclusion :** c'est d'inclure le mot dans une catégorie plus générale (relation d'hyponymie).

Exemple : le pigeon est un oiseau qui (+ les caractéristiques qui font son originalité, c'est-à-dire la forme, couleur, attribut... » ²⁶

²⁵ Idem, p. 122, p.123

²⁶ Rossi, op.cit. p.76

Les constituants principaux du sens associés au lexème sont : **la dénotation, la connotation, la référence.**

« Dans **la dénotation**, le sens est posé explicitement de manière irréfutable... Dans **la connotation**, le sens est suggéré et son décodage est plus aléatoire. Les contenus connotatifs sont des valeurs sémantiques floues, timides qui ne s'imposent que si elles sont redondantes, ou du moins non contradictoires avec le contenu dénotatif ... Parler c'est signifier mais c'est en même temps référer ». ²⁷

« Ainsi le sens ou la signification d'un signe ne peuvent être complets si l'on n'en envisage pas les relations dans lequel ce signe est inscrit et le couple sens (signification reproduit les oppositions langue (discours, phrase, énoncé, sémantique, pragmatique) ». ²⁸

5-La sémantique :

« La sémantique traite du signifié, face interne, non perceptible du signe, l'image mentale ; le signifié suppose qu'il y ait référence à quelque chose : objet, action, ou notion » ²⁹. Elle s'intéresse à la manière dont on peut décrire dans la langue les différents sens possibles d'un mot ou ses différentes acceptions, tout en essayant de classer ces sens soit en observant comment on peut les relier (car certains mots peuvent faire l'objet d'un emploi en sens élargi, restreint, évolué ou glissé du concret vers l'abstrait ou inversement). Ainsi, « l'apport de la sémantique est également

²⁷ Kerberat Orecchioné C., *l'énonciation*, Ed. Armand Colin, Paris, 1991, cité par Rossi in *Psychologie de la compréhension du langage*, Paris, 2010, p.79

²⁸ Siouffi G., Van Raemdonck D., *op.cit.*, p.109

²⁹ Baylon C., Fabre P., *La sémantique, avec des travaux pratiques d'application et leurs corrigés*, Nathan, Paris, 1978, p. 10, cité par Abderrahmane AYAD, *La terminologie islamique dans la langue française*, éd., science et pratique, Béjaia, 2017, p. 7.

extrêmement important, voire crucial dans ce type d'étude, étant donné qu'elle se charge de la description des signifiés ».³⁰

La sémantique est définie pour la première fois par le linguiste Michel Bréal, dans un article de 1883, comme « devant s'occuper des « lois » qui président à la transformation du sens »³¹. Ce sens peut être rapporté à des unités comme le mot, la phrase. Il peut être dénoté, connoté, explicite, implicite, propre, figuré, présupposé ou sous-entendu, etc. C'est rarement qu'il y ait une seule signification. « On distingue parfois **la sémasiologie** qui part des mots du signifiant pour en étudier la signification et **l'onomasiologie** qui part des concepts, des signifiés pour voir comment la langue les exprime »³²

6 /Le sème

Selon Pottier, le sème est l'atome de signification, le trait sémantique qui permet de définir une opposition élémentaire entre deux signifiés semblables par tout le reste. La contenance exacte de cet atome n'est bien sûr pas régulièrement déterminée par une sorte de granularité naturelle à la substance du contenu, mais dépend entièrement de la forme donnée à celle-ci par le système de signes utilisé.

L'ensemble de ces **traits** ou ces **sèmes combinés** les uns aux autres constituent les **sémèmes des lexèmes** qui sont des éléments constitutifs du sens classés terminologiquement en opposition binaires voire traits [+ou-humain], exemple : **éduquer** quelqu'un et **dresser** un animal, [+ou-animé], exemple : les gens **courent** (sujet animé, courent = se déplacent rapidement) le bruit **court** (sujet non animé, court = se répand rapidement) [+ou- concret] exemple : **Paul a frappé** jean à coup de pieds. Paul **a**

³⁰ AYAD, A., *op. cit.*, p. 7.

³¹ Ibid, Siouffi G., Van Raemdonck D., p.109

³²Goosse A., *Le bon usage*, 3^{ème} édition, chapitre 5, Ed. De Boeck, Italie, p.7

frappé Jean par sa timidité, [+ou-comptable] exemple : emploi de nom
verre :

Le verre, du verre : désigne une matière qui s'emploie au singulier avec un déterminant partitif,

Le verre, des verres : désigne un objet fabriqué en principe de la matière qui désigne le premier emploi.³³

7/ Sens propre / sens figuré

7-1 Sens propre : un mot est employé au sens propre lorsqu'il est employé dans son sens premier, c'est-à-dire son sens le plus simple et le plus courant.

Exemple : le lièvre et la tortue.

Tortue = reptile à 4 pattes courtes

7-2 Sens figuré : on dit qu'un mot est employé au sens figuré lorsque l'on passe d'une image concrète à des relations abstraites.

Exemple : Quelle tortue ! —> Personne très lente³⁴.

Après toutes ces définitions, nous avons remarqué que le lexique est un tout relié, c'est un composite hétérogène et complexe, toujours difficile à étudier, à décrire et à trancher quels mots dire ou ne pas dire.

Sa connaissance reste toujours un flou entre les mots des uns et les mots des autres.

³³ BENALI M., S., *français, sémiologie*, université de la formation continue et école Normale Supérieure de Bouzaréat, 3^{ème} année LMD, Ed. ENAG, Reghaia, Algérie, 2010, P.194

³⁴ BENTOLILA.A, *Guides Le Robert et Nathan Vocabulaire*, Ed. Nathan, Italie, 2008, p.132, p.133

CHAPITRE II

CHAPITRE 2

Les procédés de formation du lexique et les relations lexicales

A- Procédés de formation du lexique

Le lexique français possède des procédés de formation des mots et des méthodes d'enrichissement de son lexique. Que ce soit par **dérivation** et/ou par **composition**. Tandis que d'autres modes de formation consistent à **emprunter** à d'autres langues ou à **abrégé** des mots déjà existants par **troncation** ou **siglaison**. Tels sont les principaux procédés de formation du lexique que nous allons bien détailler et expliquer par des exemples dans ce deuxième chapitre.

1/ La dérivation : C'est de fixer sur un morphème lexical, appelé base ou radical, un ou plusieurs autres éléments de morphèmes grammaticaux appelés affixes. Selon que ceux-ci sont placés devant ou derrière la base (préfixe ou suffixe)

- Le nouveau mot formé par **préfixation** ne change pas la partie du discours à laquelle le mot sans préfixe appartient.

Exemple : Lire (verbe) → re/lire (verbe) mais il ya toujours des exceptions :

Exemple : char (nom) → anti/char (nom) → un missile **antichar** (adjectif)

- Le nouveau mot formé par **suffixation** détermine clairement la classe.

Exemple : le suffixe " ion " et ses variantes (tion, ation) forment des noms comme **observation** (nom féminin), cependant le suffixe **ifier** forme des verbes **exemple** : clarifier, simplifier.³⁵

³⁵SIOUFFI.G, VAN RAEMDONCK D, *Op.Cit.*, p.45

1-1/ les différents types de dérivation :

1-1-1/ dérivation propre : s'effectue au moyen d'un préfixe, d'un suffixe, d'un préfixe et d'un suffixe, de plusieurs préfixes ou suffixes.

Exemple : - port → **r**apport, portable, **e**xportation.

- Constituer → **ant**iconstitutionnellement.

1-1-2/ Dérivation impropre : s'effectue **sans modification** de forme mais par **changement de catégorie grammaticale**.

a/ un nom propre devient un **nom commun** (l'antonomase)

Béchamel (ancien maître d'hôtel de Louis XIV) → **la béchamel** (une sauce)

b/ un nom commun peut devenir :

- **Un adjectif** (une jupe **rose**).
- **Un pronom** (**personne** n'est venu).
- **Une locution adverbiale** (par **hasard**).
- **Une interjection** (ciel !).
- **Une locution prépositive** (en raison **de**).

c/ un adjectif peut devenir :

- **Un nom** : le **rouge** et le **noir**.
- **Un adverbe** : parler **haut**.
- **Une interjection** : **chic** !
- **Une préposition** : **sauf**

d/ un infinitif peut devenir un nom : **exemple** : le **sourire**.

e/ un participe peut devenir :

- **Un adjectif** : un enfant **fatigué**.
- **un nom** : un **reçu**.
- **Une préposition** : **durant** le cour.

f/ un adverbe peut devenir :

- **Un nom** : un **avant**.
- **Un adjectif** : une fille **bien**.

1-1-3/ Dérivation régressive : s'effectue par suppression d'un suffixe (se fait généralement à partir de verbes). **Exemple** : chanter → **chant**

1-2/ Sens et valeurs des préfixes et des suffixes dans la formation des mots :

L'addition des préfixes et des suffixes forment de nouveaux mots appartenant à de différentes classes grammaticales (nom, verbe, adjectif). Ils peuvent être de sens précis³⁶.

Exemple : heureux (adjectif) → **malheureux** (adjectif contraire).

Préhistoire → pré = avant.

Fillette → ette = petit.

2/ La composition : consiste en la combinaison d'au moins deux morphèmes lexicaux, qui peuvent être isolément (**exemple : chauve-souris**). Le nouveau mot ainsi formé est complexe mais fonctionne comme un mot simple. Cette composition peut modifier le sens ou la structure des éléments pris isolément. Elle se marque soit par une absence de marque (**pomme de terre**), soit par un trait d'union (**qu'en dira-t-on**), soit encore par soudure (**portefeuille**).

³⁶ BENTOLILA.A, Op.,Cit., p 67

Enfin, elle peut combiner des éléments français (**un chou-fleur**) ou des éléments grecs ou latins (**morphologie**). Ce dernier cas c'est **la composition savante**.³⁷

2-1/ critères de distinction entre les mots composés de deux mots grecs ou latins et les mots dérivés de préfixes ou de suffixes grecs ou latins.

2-1-1/ les mots grecs ou latins utilisés dans la composition de mots nouveaux ont généralement un sens précis et unique. Ce n'est pas le cas des préfixes et suffixes :

Le préfixe «**re**» du latin peut signifier complètement dans **remplir**, de nouveau dans **rouvrir**, « en arrière » dans **revenir**.

L'élément «**anthropo**» signifie toujours homme.

2-1-2/ un même élément peut souvent être employé comme élément initial ou final d'un mot composé, cependant un préfixe ne peut jamais être employé comme suffixe et vice versa.

Exemple : «re» ne peut être employé comme suffixe.

L'élément anthropo (homme) peut être employé au début du mot ou à la fin du mot (exemple : anthropo/logie et phil/anthrope).

3/ les mots valises :

C'est un procédé assez peu fréquent, marqué par une intention, souvent humoristique ou satirique, qui consiste à prendre le début d'un mot et le coller à la fin d'un autre, d'autant plus facilement qu'ils contiennent une syllabe commune ou même une seule lettre

Exemple : information + automatique → informatique.

³⁷ Idem, p.91

Automobile + bus —————> autobus.

4/ L'abréviation : Procédé d'économie linguistique, utilisé depuis longtemps et de plus en plus surtout dans la langue familière. Il est utilisé à des fins d'économie d'espace, de temps, d'énergie, d'argent. Il consiste à retrancher de lettres dans un mot au début, au milieu, à la fin.

4-1/ La troncation :

Exemple : l'automobile ———> l'auto (**aphérèse**).

Laboratoire ———> labo.

Internet —————> le net (**l'apocope**).

4-2/ La contraction :

Abréviation purement graphique et propre à l'écrit. (Utilisée surtout en prise de note).

Monsieur ———> M

Page —————> P

Nom commun ———> n.c

C'est-à-dire ———> C.à.d

4-3/ La siglaison : consiste dans la réduction d'un terme composé à la succession des initiales des termes qui le composent.

4-3-1/ les sigles : Selon la prononciation ; on distingue sigles et acronymes.

Exemple : FMI (Fonds Monétaire International (sigle épelé).

4-3-2/ les acronymes :

Sida (acronyme) ———> (Syndrome Immuno Déficitaire Acquis) sigle prononcé.

Les acronymes lexicalisés deviennent susceptible de pendre des affixes ou des suffixes.

➤ ONU → onusien.

5/ L'emprunt :

« Un emprunt est un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue sans la traduire. Le terme emprunt est généralement limité au lexique, même si certains auteurs l'utilisent pour désigner l'emprunt de structure (le calque) ». ³⁸

Il peut être :

a/ direct : une langue A emprunte directement à une langue B

Exemple : « football » passe directement de l'anglais au français.

b/ indirect : une langue A emprunte à une langue C via une ou plusieurs langue vecteur B.

Exemple : le mot café de l'arabe « **qahwa** » قهوة est passé au français par le turc **qahwé** via l'italien.

Les langues empruntent surtout des mots appartenant aux classes lexicales " ouvertes " c'est-à-dire celles qui contiennent un stock variable de lexèmes : ce sont principalement les noms, les verbes, les adjectifs. Les classes " fermées " (déterminants, pronoms, prépositions, adjectifs, conjonctions) ne reçoivent que très rarement de nouvelles unités.

5-1/ L'emprunt lexical :

La langue cible (langue emprunteuse) adapte le mot emprunté en y apportant des modifications plus ou moins importantes tant en ce qui

³⁸ F.HAMER.J, *Concepts de base de sociolinguistique de M C Moreau*, Ed. MARDAGA, 1997, p.136

concerne la forme que le sens. Ce type d'emprunt se fait pour plusieurs raisons :

a/ le manque du signifiant dans la langue empruntant le mot.

b/ les découvertes scientifiques telles que : le watt, le joule, hertz, etc.

c/ dominance culturelle, économique, ou politique d'un pays (exemple : le vocable de l'informatique est en anglais, web, bit,...)³⁹

5-2/ L'emprunt sémantique :

C'est le fait d'emprunter uniquement le sens d'un mot étranger et de l'ajouter au(x) sens d'un mot existant.

Exemple : emprunt de l'anglais du mot trafic pour **circulation**

C'est un procédé beaucoup utilisé par les journalistes, les traducteurs, et les publicitaires.

5-3/ Le calque :

Le terme emprunté a été traduit littéralement d'une langue à une autre.

Exemple: week-end → fin de semaine.

Welcome → bienvenue.

6/ Le xenisme: C'« est une unité lexical constituée par un mot d'une langue étrangère et désignant une réalité propre à la culture des locuteurs de cette langue. C'est le premier stade de l'emprunt ».⁴⁰

Exemple : harem (de l'arabe), une geisha (japonais), tundra (russe).

Si le mot existe en français, la réalité qu'il dénote est étrangère.

³⁹ YERMECHE. O, *Lexicologie-sémantique*, in Université de la formation continue et Ecole Normale Supérieure- Bouzareah, Français 3^{ème} année LMD, ENAG REGHAIA, 2010, p.227

⁴⁰ Dubois, Op.cit., p. 512

C'est aussi « l'introduction de mots étrangers dans une langue donnée, sans altération de la graphie, sans les marques de genre et nombre de la langue hôte ». ⁴¹

Il est légitime quand le mot est intraduisible, il est inutile lorsque l'équivalent français existe.

7/ Néologisme :

Le néologisme est une unité lexicale « nouveau signifiant ou nouveau rapport signifiant/signifié fonctionnant dans un modèle de communication déterminé, et qui n'était pas réalisée antérieurement. » ⁴²

Il est aussi le « mot nouveau apparu récemment dans une langue » ⁴³

Les linguistes distinguent :

- **Le néologisme de forme** qui est un mot nouveau au sens qui n'existant pas, un mot forgé par exemple en informatique, courriel pour e-mail et pour courrier électronique.
- **Le néologisme d'emprunt lexical d'un mot étranger sans modification**, exemple : marketing.
- **Le néologisme de sens** : il s'agit de l'unité lexicale qui existe déjà mais à laquelle un nouveau sens est attribué. C'est la création sémantique
Exemple : **la souris** qui est un animal bien connu, a acquis une nouvelle acception celle du matériel d'informatique.

⁴¹ www.cntrl.fr/définition/xénisme, consultée le 21/04/2017 à 15h10.

⁴² Idem, Dubois, p. 322.

⁴³ www.wikipidia.org/wiki/néologisme, consultée le 21/04/2017 à 23h00.

B- Relations lexicales

Toute lexie (lexème monosémique) est projetée dans le réseau lexical de la langue en fonction des relations qu'il entretient avec les autres lexies au niveau sémantique. Selon Mortureux ces relations lexicales qui permettent son organisation sont regroupées en trois catégories : relation de ressemblance (synonymie), de hiérarchie (hyperonymie / hyponymie) et de solidarité (toutes les formes de métonymie)

B.1/ Synonymie / Antonymie

La synonymie

César Chesne au, Sieur du Marsais souligne que «s'il y avait des synonymes parfaits, il y aurait deux langues dans une même langue.»⁴⁴ Donc on appelle synonyme deux mots de sens proche et une équivalence syntaxique est obligatoire entre eux.

Généralement, le sens d'une phrase reste le même lorsqu'on remplace un ou plusieurs mots par un synonyme (sont interchangeables).

Exemple : un **joli** chat → un **beau** chat.

Cependant la synonymie a des limites et avant de remplacer un mot par un synonyme, il faut analyser le contexte.

Exemple : un **vieux** buffet → un **ancien** buffet.

Une **vielle** personne → une personne **âgée**.

L'inverse est impossible *un buffet **âgé**, *une personne **ancienne**. Car ici la commutation affecte le sens de l'énoncé.

⁴⁴ Du Marsais : philosophe, grammairien français (1676,1756).

Elle est bloquée par les syntagmes figée (ou expression lexicalisée) par exemple : être dans ses petites chaussures ne peut commuter avec être dans ses petits souliers.

L'antonymie

On appelle antonyme deux mots de sens contraire c'est-à-dire deux signifiants, dont le signifié a un sens opposé.

Une fois où le mot est remplacé par son antonyme, le sens général de la phrase change. Exemple : Un **gentil** garçon \neq Un **méchant** garçon

Les antonymes peuvent n'avoir aucun rapport de signifiant (gentil / méchant), d'autres peuvent être apparentés par la dérivation en utilisant les suffixes privatifs (mal, dé, in, il,...)

- **L'antonymie absolue**

Lorsqu'un mot est **monosémique** (n'a qu'un seul sens), il a pour contraire un autre mot lui aussi monosémique (avant/après)

- **L'antonymie partielle**

C'est le cas des mots polysémiques (plusieurs sens), un même mot aura selon son sens des antonymes différents.

Exemple : **défense**.

- domaine de football.

Ils ont joué en **défense** pendant tout au long du match / L'équipe adverse a joué en **attaque**.

- domaine de la santé

Défense de fumer / vous avez **l'autorisation** de fumer.

Remarque :

On peut atténuer un propos par l'antonyme nié. Exemple : aimer=ne pas haïr.

-Un mot peut avoir plusieurs sens figurés.

-Le passage du sens propre aux sens figurés obéit à une forme de logique qui repose essentiellement sur **la ressemblance, l'analogie** (métaphore) ou la **proximité** (métonymie) entre le sens propre et le sens figuré crée.

B.2/ La hiérarchie

C'est l'un des procédés de classer et d'organiser le lexique en hyperonyme et hyponyme. Mortureux l'explique par l'exemple ci-dessous :

Le mot **Varlope** et **Rabot**.

Varlope est une sorte de **rabot** ayant une poignée, ne servant qu'à aplanir le bois.

Rabot outil de menuisier pour aplanir le bois ou le moulurer.

Hypéronymie / hyponymie :

L'hypéronymie appelé aussi terme super ordonné est une sorte de synonyme faisant directement référence à un niveau de généralité supérieur. Par exemple, le terme mammifère est un hypéronyme du terme baleine.

L'hyponymie est un terme sous ordonné, qui fait partie d'un terme super ordonné. Par exemple le terme canari est un hyponyme faisant partie du terme oiseau. Il est souvent un terme spécifique.

Holonymie : du grec holos « entier » et onoma « nom » relie de façon hiérarchique une partie à un tout.

Méronymie : du grec meros « partie » et onoma « nom », est une relation hiérarchique de type implicatif comme l'hyponymie dont la fonction est de lier la partie au tout c'est -à -dire la partie d'un holonyme. Exemple : feuille méronyme d'arbre, soleil méronyme d'univers.

B.3. La solidarité :

La métonymie : C'est le procédé par lequel un terme est substitué à un autre terme avec lequel entretient un rapport de contiguïté c'est-à-dire de contenu à contenant comme boire un verre. Elle utilise aussi des relations de cause à effet comme boire la mort. D'autres relations sont utilisées dans la métonymie comme évoquer un artiste à la place de son œuvre. Exemple c'est un VAN GOGH.

La synecdoque : elle joue sur les relations de contiguïté entre objets (individus ou événements) qui existent dans le monde. Tout entretenant un rapport logique de hiérarchie. « C'est un trope qui permet de désigner quelque chose par un terme propre ou est inclus par lui. Ce rapport d'inclusion se présente de différentes manières : voile pour bateau est la partie du tout... ». ⁴⁵

La métaphore

C'est une figure de style fondée sur la ressemblance, la similitude. Elle s'appuie sur des analogies existant dans le réel ou construites par le sujet parlant

Exemple: les ailes de l'oiseau (membre de l'oiseau) → Les ailes de l'avion

⁴⁵ BAYLON C, FABRE P, *Op. Cit.*, P.189.

Les dents de la bouche → **les dents** d'une scie

Il arrive que le sens métaphorique devienne habituel, banal et fasse partie du lexique. On parle alors de « métaphore lexicalisées » c'est-à-dire figées. Elles sont perçues par le dictionnaire comme faisant partie des significations des mots.

B.4. Polysémie/homonymie

On appelle polysémie (vs monosémie) de manière générale l'existence d'une pluralité de significations pour un même vocable. On identifie parfois de tels vocables par le terme polysèmes exemple : brumeux
1 « **chargé de brumes** », 2 « **qui manque de clarté dans l'expression.** »

On peut distinguer 2 types de polysémies.

*La polysémie peut être caractérisée par **une pluralité d'acceptation**. C'est le cas lorsque 2 sémèmes d'un mot sont reliés par restriction, par extension, par métonymie ou bien par métaphore. Il est dans ce cas, toujours possible de définir le sémème 2 en utilisant le sémème 1, même de manière implicite. Il y a donc une relation immédiate entre 2 et 1 ex : cuirasse 1 : partie de l'armure protégeant le buste 2 : attitude morale de protection.

*la polysémie peut être caractérisée pour **une pluralité de sens**. C'est le cas lorsqu'il est impossible d'employer le sémème 1 : pour définir 2 : ou d'employer 2 pour définir 1. Il n'y a donc pas ici de relation immédiate entre 2 et 1.

Exemple : rayon

S₁ ligne partant d'un centre lumineux.

S₂ ligne reliant de centre d'un cercle à un point de la circonférence.

Il est impossible de paraphraser rayon 1 par 2 ou inversement.⁴⁶

Le terme d'homonymie désigne une relation de similarité formelle entre des unités du lexique présentant des significations différentes. Cette similarité peut être tout à la fois d'ordre phonique et graphique, **car** (conjonction) et **car** (substantif) Elle peut être exclusivement phonique (homophonie et hétérographie) exemple : paire (de chaussures), père (de famille). Elle peut être exclusivement graphique (homographie et hétérographie) ex fils (à coudre), fils (prodigue).

Au delà de ces distinctions élémentaires, le problème posé par le mot d'homonymie, dans son opposition à la notion de polysémie est celui d'un choix épistémologique qu'il convient nécessairement de formuler dans la de script, lexico graphique du vocabulaire.⁴⁷

En conclusion, **la dérivation et la composition** sont les deux grands modes de création lexicales. Les mots français se répartissent en mots simples et mots construits. Le sens des préfixes et des suffixes facilitent l'utilisation et la compréhension du vocabulaire. La langue française continue toujours à se renouveler, à se réinventer et à se transformer grâce à ces divers procédés de formation du lexique.

Le sens lexical est donné par un certain nombre de relations lexicales telles que la polysémie, la synonymie, l'antonymie et l'hypéronymie. Le plus souvent l'hyponymie et la monosémie sont des termes spécifiques.

⁴⁶ NEVEU. F, *Op., Cit.*, p.233, p.234

⁴⁷Idem, p149.

CHAPITRE III

CHAPITRE 3

Analyse lexico-sémantique des termes coraniques relevés du corpus

Le Coran est un texte autonome dont la combinatoire sémantique se suffit à elle-même pour exprimer ce que le locuteur Dieu prescrit à ses serviteurs. Une meilleure lecture des énoncés-versets et leur implication prédicative permettent la compréhension du sens véhiculé par les structures coraniques. Aussi ses thèmes variés liés à des situations, à des contextes et/ou à des histoires, éclaircissent le sens des mots constituant le texte coranique.⁴⁸ Et « un énoncé ne peut être totalement compris que si on tient compte de l'énonciation, autrement dit de l'intention dans laquelle on l'a produit et des circonstances particulières où il a été émis. »⁴⁹

Dans ce chapitre, nous allons procéder à l'analyse des termes relevés du corpus en les soumettant à une étude lexico-sémantique, c'est-à-dire chercher la signification de ces unités linguistiques et la valeur précise qu'acquiert chaque terme dans son contexte, sa situation et sa langue, mais et aussi le mode ou le procédé de création utilisé pour le former.

Pour ce faire, nous allons classer d'abord ces vingt termes extraits dans des fiches thématiques contenant trois thèmes différents :

Thème des noms de Dieu, thème des Interdictions et thème de la Rétribution.

Pour que notre analyse soit facile à lire et à comprendre, nous avons élaboré des tableaux à trois colonnes dans lesquelles nous allons donner dans la première colonne le sens du terme tel qu'il est lexicalisé dans le

⁴⁸ LACHKAR A., *Op.Cit*, p.197.

⁴⁹ XAVIER P., MIGNOT, *Initiation à la sémantique du langage*, Ed A.COLIN, France, 2007, p. 152.

*TLF*⁵⁰ (Trésor De La Langue Française informatisé, un dictionnaire des XIXe et XXe siècles en seize volumes qui se distingue des autres dictionnaires électroniques par la finesse de la structuration des données et une interface simple offrant trois niveaux de consultation :recherche simple, recherche assistée et recherche complexe.)

Dans la deuxième colonne, nous porterons le sens contextuel du terme islamique tel qu'il est utilisé dans le corpus en faisant recours à l'exégèse du Coran rédigée par l'érudit Ibn Kathîr (1301-1373) (savant musulman, juriste, exégète, chafiite, traditionniste arabe et historien, un élève du théologien Ibn Teymiyya , très célèbre par sa capacité à mémoriser les textes) et dans la troisième colonne nous porterons les dissemblances de sens qui se trouvent entre la signification dictionnaire et contextuelle.

Enfin chaque tableau sera suivi d'un commentaire pour montrer les différences et les similarités en se basant sur les relations lexicales et sémantiques. C'est-à-dire analyser des unités lexicales en fonction de leur sens et pour mieux comprendre comment D. Masson a-t-elle procédé par cette terminologie, autrement dit a-t-elle utilisé des relations de hiérarchie (hyponymie /hyperonymie), d'équivalence (synonymie, antonymie) et de solidarité (toutes les formes de métonymie).

Toute lexie (lexème monosémique) est projetée dans le réseau lexical de la langue en fonction des relations qu'il entretient avec les autres lexies au niveau sémantique.

⁵⁰ URL : [www. http://atilf.atilf.fr](http://atilf.atilf.fr)

1. Thème des Noms de Dieu

Tableau n : 1

Terme : *Dieu*

« *Dieu le frappa de châtement de l'au-delà et celui de la vie présente* »

verset 25, sourate : **Ceux qui arrachent (n : 79) AN-NAZIATE**

Sens du <i>T.L.F.</i>	Sens contextuel	Dissimilitudes de sens
<p>1. Perspective polythéiste. dieu= n. masculin, féminin déesse → être appartenant au monde supérieur ou inférieur doué de qualité de transcendance qui le font coexister avec des êtres de même rang et doté d'attributs notamment anthropomorphes Exemple : Zeus (dieu du ciel) Poséidon (dieu des mers) dieux de la mythologie gréco-romaine.</p> <p>2. Dans les croyances primitives : force impersonnelle extérieure et supérieure à l'homme désireux de se concilier sa bienveillance.</p> <p>3. Religion égyptienne, Homme (empereur ou pharaon) divinisé.</p> <p>4. Dans une perspective monothéiste : Être suprême</p> <p>5. dans la tradition judéo-chrétienne :</p>	<p>Le terme dieu est spécifique à Dieu et l'attribuer à un autre que Dieu est de la mécréance. Nom propre qui désigne l'Être glorifié, qui mérite l'extrême limite de la soumission. Celui qui a la divinité, la puissance pour créer c'est-à-dire faire passer du néant à l'existence.</p>	<p>Polythéisme Homme doué de facultés différentes. [TLF] Monothéisme Unique Le Glorieux, le Puissant, le Créateur de toute l'existence du néant. Seul signe d'obéissance. [CTXT]</p>

<p>avec majuscule assimilé à un nom propre → l'Être éternel, créateur de tout ce qu'existe et à qui les hommes doivent un culte.</p> <p>6. La divinité comme entité philosophique.</p>		
---	--	--

Commentaire : Le sens du terme Dieu enregistré par le *T.L.F* est une lexie polysémique qui touche à plusieurs domaines (croyance, religion, philosophie). Il fait référence au polythéisme et au monothéisme, cependant en contexte, ce terme est monosémique. Il renvoie à un même domaine, celui de l'Islam. Il s'agit d'une gradation de sens dont chacun additionne un trait nouveau Glorieux, Puissant, Créateur auquel tout le monde est soumis. Tous ces traits renvoient à un même signifiant. Ce qui implique une relation de partie-tout, c'est-à-dire une relation de méronymie. Finalement, les deux définitions se convergent dans la perspective monothéiste : Être suprême, Eternel, Créateur.

Tableau n : 2

Terme : *le Miséricordieux*

«Le jour où l'Esprit et les Anges se tiendront debout sur une rangée, ils ne parleront pas sauf celui à qui **le Miséricordieux** l'aura permis et qui prononcera une parole juste » **verset 38, sourate : l'Annonce (n : 78) AN-NABAA.**

Sens du <i>T.L.F.</i>	Sens contextuel	Dissimilitudes de sens
1. En parlant d'une personne : qui pardonne généreusement, bon clément Emprunté au latin médiéval XI ^e , dérivé de <i>misericordia</i>	Celui qui a une immense miséricorde pour les croyants et les mécréants ici-bas et spécialement pour les croyants dans l'autre monde.	Emploi pour une personne Emploi pour une chose. [TLF] Emploi religieux. [CTXT]
2. [En parlant d'un inanimé] Saison plus miséricordieuse.		

Commentaire : Le terme *le Miséricordieux* est un dérivé du nom *miséricorde* formé par suffixation tout en changeant de catégorie grammaticale, c'est-à-dire d'un adjectif à un nom par l'addition d'un mot outil (l'article défini *le*). Son emploi est polysémique. En effet, il passe du sens propre au sens figuré, ce qui donne lieu à la synecdoque qui est une figure de style qui joue sur les relations de contiguïté, notamment sur les relations du concret à l'abstrait où le sens du mot sera changé. Le *T.L.F* n'évoque aucun emploi religieux.

Quant au sens contextuel, il est monosémique. Il renvoie à un seul domaine, celui de la religion tout en évoquant trois traits sémiques: croyant, mécréant, l'autre monde qui sont des signes de la croyance des musulmans. Donc ces deux définitions se divergent et leurs intersection est l'ensemble vide.

Tableau n : 3

Terme : le Tout -Puissant

«Ils ne leur reprochaient que d’avoir cru en Dieu le **Tout-puissant** celui qui est digne de louanges» **verset 08, sourate : Les constellations (n: 85) EL BOUROÛDJ.**

Sens du <i>T.L.F.</i>	Sens contextuel	Dissimilitudes de sens
<p>Puissant = adjectif</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Domaine physique : la force, la capacité de produire de grands effets. 2. Domaine intellectuel : puissant, esprit, puissante personnalité. 3. Qui a une grande faculté de création (créateur, penseur). 4. linguistique : grammaire puissante 5. L’aspect physique : fort, corpulent, imposant. 6. Technologie : moteur puissant. 7. Qui a le pouvoir d’imposer son autorité ≠ impuissant 8. Théologie : qui jouit d’un crédit suprême. 9. Par méton : pays qu’a de grands ressources. 10. Personnes qui détiennent le pouvoir. 	<p>L’irrésistible, celui qui l’emporte et n’est jamais battu, Qui possède une puissance absolue sur toute chose.</p> <p>Synonyme : omnipotent</p>	<p>Utilisation dans plusieurs domaines (physique, intellectuel, linguistique ; théologie). [TLF]</p> <p>Imbattable. [CTXT]</p>

Commentaire : Le terme *le Tout-Puissant* est un composé lexical à trait d'union. Les trois lexèmes (**le** = mot outil, **Tout** = adverbe, **Puissant** = adjectif) n'ont qu'une unité significative : qui se laisse deviner par ses constituants.

Le *T.L.F* l'enregistre comme une lexie polysémique employée dans plusieurs domaines (physique, intellectuel, linguistique, technologique, théologique) où l'idée de force, de capacité, et de suprématie revient à chaque fois. L'utilisation de ces lexèmes varie entre le concret et l'abstrait. Une relation de contiguïté est développée (la synecdoque). Cependant, le sens contextuel est monosémique. Il partage le trait définitoire « force » avec celui du *T.L.F*.

Tableau n : 4

Terme : *Celui qui est digne de louange.*

« *Ils ne leur reprochaient que d'avoir cru en Dieu, le Tout Puissant, celui qui est digne de louanges.* » verset 8, sourate : **Les constellations (n:85) EL BOUROÛDJ.**

Sens du <i>T.L.F.</i>	Sens contextuel	Dissimilitudes de sens
<p>Louange :</p> <p>1. Action de louer quelqu'un, en particulier une divinité, mérite qui est propre à quelqu'un à une divinité.</p> <p>2. Célébrer, dire, publier les louanges d'une divinité d'un haut personnage.</p> <p>3. Par analogie : chanter les</p>	<p>Le Très Louangé : celui qui est digne de louange.</p>	<p>Qualité divine.</p> <p>Qualité d'une personne ordinaire.</p> <p>[TLF]</p> <p>Emploi avec un sens favorable et défavorable. [TLF]</p> <p>qualité divine.[CTXT]</p>

<p>louanges d'une personne ordinaire.</p> <p>Digne :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. [Sens favorable] →digne de louange. 2. [Sens défavorable] → Un vol plus digne de châtement. 3. qui est en conformité avec quelqu'un. 4. qui mérite l'estime. 5. emploi par ironie. 		
---	--	--

Commentaire : Ici l'auteure n'a pas trouvé le terme adéquat qui peut remplacer le terme coranique, elle a eu recours à l'explication et à l'interprétation par un syntagme tout entier composé d'un pronom démonstratif **Celui**, un pronom relatif **qui**, un verbe d'état **est** en attribuant un adjectif qualificatif **digne** avec un complément d'adjectif **de louange**. C'est-à-dire elle a procédé par la définition métalinguistique, car en effet « la structure de la définition dépend de la catégorie grammaticale du lexème. »⁵¹

Le *T.L.F* enregistre des lexies polysémiques où l'action de louer est un trait définitoire que ce soit pour une divinité ou une personne ordinaire et le qualifiant **digne** est employé dans un sens appréciatif et dépréciatif.

Par contre, le sens contextuel est monosémique où le nom d'action louange est exclusivement divin avec un seul trait définitoire positif.

⁵¹ Rossi, *op.cit.* p.77.

Tableau n : 5

Terme : *Celui qui pardonne*

« *Il est celui qui pardonne. Celui qui aime les hommes. Il est le Maître glorieux du Trône* » verset 14, 15. **Sourate : Les constellations (n :85) EL BOUROÛDJ.**

Sens du <i>T.L.F.</i>	Sens contextuel	Dissimilitudes de sens
Verbe transitif 1. Pardonner quelque chose à quelqu'un [sujet, désigne ne personne]. Pardonner une faute, n'en gardant aucun ressentiment. 2. Pardonner nos offenses. 3. Dieu lui pardonne. 4. Sens biblique : pardonner les péchés (J. Christ). 5. Formule de politesse. 6. Fig : sujet [animé]. 7. emploi pronominal sens passif	Le Tout- Pardonnant qui pardonne beaucoup.	Emploi transitif et pronominal, politesse. [TLF] Sens biblique. [TLF] Sujet animé/non animé. [TLF] Emploi exclusivement divin. [CTXT]

Commentaire : Syntagme formé de trois lexèmes : **Celui** un pronom démonstratif servant à remplacer un nom mentionné avant dans le discours, suivi d'un pronom relatif et d'un verbe d'action donne la signification du pardonnant. Le *T.L.F* enregistre un emploi polysémique du verbe pardonner avec des traits définitoires variantes entre sujet animé et non animé, emploi transitif, passif et biblique. Par contre le sens contextuel est

monosémique. Il a un emploi, spécifiquement divin, Dieu lui seul qui pardonne.

Tableau n : 6

Terme : *Celui qui aime les hommes*

«*Il est celui qui pardonne. Celui qui aime les hommes.*» **verset 14,**

sourate : Les constellations (n : 85) *EL BOUROÛDJ.*

Sens du <i>T.L.F.</i>	Sens contextuel	Dissimilitudes de sens
<p>Aimer = Verbe transitif [le sujet désigne généralement une personne ou un être animé]</p> <p>1. Éprouver une forte attirance pour quelqu'un ou quelque chose, l'accent est mis sur le lien affectif/amour</p> <p>2. Aimer bien (intensité, qualité) entièrement, éperdument, exclusivement, extrêmement, faiblement, fortement, grandement.</p> <p>3. Par analogie, l'objet désigne un être spirituel ou un être envisagé comme tel] aimer Dieu</p> <p>4. Substantif abstrait +de aimer exemple : manière d'aimer</p> <p>Quasi-synonymes (ordre décroissant)</p> <p>a/ aimer/ estimer, chérir</p>	<p>Le Bien Aimant, le Bien Aimé. Celui qui aime Ses serviteurs dévoué, et qui est aimé par Ses serviteurs dévoués.</p> <p>Son amour pour Ses serviteurs est sa volonté de Miséricorde et d'éloges. Puisque sa signification est liée aux attributs de volonté et de parole (l'attribut avec lequel il ordonne et interdit et parle à M^{ed} et Moïse paix sur eux. Ce n'est ni un son, ni une lettre ou une langue.</p>	<p>Sujet [être + animé]. [TLF]</p> <p>Qualité affective. [TLF]</p> <p>Qualité intensive. [TLF]</p> <p>Lien affectif et réciproque entre Dieu et Ses serviteurs. [CTXT]</p>

/Adorer /admirer b/ autres association aimer/ comprendre /com battre pour /cultiver /désirer		
---	--	--

Commentaire : Le terme **aimer** enregistré par le *T.L.F.* est polysémique. Il présente une pluralité d'acceptions, c'est-à-dire un signifiant pour plusieurs signifiés, selon un ordre décroissant où ses quasi-synonymes sont reliés par un rapport de gradation. En plus « à la question qu'est ce qu'un X ? » Alise Lehmann, chapitre 3, p.38, répond en utilisant la définition par inclusion (déjà expliquée dans le chapitre 2 par la **paraphrase** Celui qui aime les hommes sans préciser ou qualifier ces derniers (les hommes)).

Par contre le sens contextuel montre un sens monosémique qui est le Bien Aimant, le Bien Aimé avec une relation d'amour réciproque entre le Dieu et Ses serviteurs, autrement dit le sens d'aimer est restreint pour les hommes croyants seulement.

Tableau n : 7 Terme : *Le Maître glorieux*

« Il est le **Maître glorieux** du Trône. » verset 15, sourate : 85 Les constellations (El Bouroûdj).

Sens du <i>T.L.F</i>	Sens contextuel	Dissimilitudes de sens
<p>Maître :</p> <p>1. Celui qui a quelqu'un à son service (le maître et l'esclave ; les domestiques)</p> <p>2. La Bible → Math → deux maîtres évoqués Dieu et Mammon</p> <p>3. Sens figuré= celui auquel une femme est asservie moralement, sentiment ou socialement.</p> <p>4. Celui/ celle qui exerce un pouvoir (souverain).</p> <p>5. Le (divin) Maître Jésus-Christ</p> <p>6. Celui/ celle qui a la prééminence dans un domaine dans un lieu (autorité).</p> <p>7. Celui qui dirige la maison.</p> <p>8. Avoir l'avantage, la supériorité</p> <p>9. Possesseur d'un animal domestique</p> <p>10. Droit= biens sans maître (abandonnés)</p> <p>11. Militaire= un lieu, une position.</p> <p>12. Domaine d'actualité artistiques et des sports</p>	<p>Doté d'un pouvoir parfait, de Haute dignité, de compassion, de Générosité et de Douceur.</p>	<p>Le sens maître employé avec un sens de pouvoir et autorité des différentes domaines : droit, militaire, l'art, l'enseignement, juridiction, sport). [TLF]</p> <p>Sens biblique : Jésus et Mammon. [TLF]</p> <p>Le sens de glorieux oscille entre la célébrité, l'honneur, la fierté, l'orgueil et l'éclat</p>

<p>13. Marine= directeur</p> <p>14. Domain d'enseignement</p> <p>15. Conseiller, inspection juridiction</p> <p>glorieux :</p> <p>1. Correspond à gloire : action, événement qui procure la gloire.</p> <p>2. Personne ou groupe de personne qui est couvert de gloire, synonyme : célèbre, fameux.</p> <p>3. Qui procure une satisfaction d'amour propre, qui est digne de considération synonyme : estimable, honorable, méritoire.</p> <p>4. En parlant d'une personne, par métonymie, de son comportement, suivi éventuellement d'un substantif ou d'un infinitif. Qui éprouve une légitime satisfaction d'amour propre, qui tire fierté de quelque chose, de quelqu'un, synonyme content fier.</p> <p>5. Par ext → péjo qui est plein de suffisance, qui tire vanité de quelque chose, synonyme imbu, infatué (de), orgueilleux, prétentieux, suffisant, vaniteux.</p> <p>6. En parlant d'un inanimé abstrait qui est plein d'éclat.</p> <p>7. En Parlant d'une réalité concrète, qui est d'une beauté éclatante, synonyme : éclatant, magnifique, splendide.</p>		<p>La vanité.</p> <p>[TLF]</p> <p>Emploi péjoratif.</p> <p>(orgueil). [TLF]</p> <p>Sens de la perfection et la haute dignité.</p> <p>[CTXT]</p>
--	--	---

Commentaire : Le terme *Le Maître glorieux* est formé par composition c'est-à-dire la juxtaposition de trois lexèmes : un mot outil (article défini) et deux mots pleins (nom+adjectif) qui réfèrent par eux-mêmes et leur sens se

laisse deviner par celui de ses constituants grâce à leur emploi autonome, autrement dit du lexème Maître et du lexème glorieux.

Selon le *T.L.F.*, le sens de ce lexème est polysémique. Il correspond à 15 et 7 vocables qui l'actualisent en discours. Le lexème Maître a un sens de pouvoir et d'autorité dans des différents domaines, ainsi qu'un sens religieux biblique.

Glorieux aussi est une lexie polysémique, ses sept sens lexicalisés donnent à ce terme des significations différentes variant entre l'abstrait et le concret, le mélioratif et le péjoratif et ayant plusieurs traits animé/inanimé, humain/non humain.

Quant, au sens contextuel, il est monosémique. Ce terme renvoie à un même signifié doté que de traits appréciatifs, celui du pouvoir et de la perfection : deux qualités qui renvoient à Dieu. Ces deux définitions ne se rencontrent qu'autour des deux traits pouvoir et autorité.

Tableau n : 8

Terme : Le Très-Haut

« *Glorifie le Nom de ton Seigneur, le Très -Haut* » verset 1, sourate: **Le Très- Haut (n: 87) EL A'LA**

Sens du <i>T.L.F.</i>	Sens contextuel	Dissimilitudes de sens
<p>Haut : subst. masc.</p> <p>1. Dimension verticale déterminée de la base au sommet, synonyme : altitude, hauteur, élévation.</p> <p>2. Position déterminée sur la</p>	<p>Le Sublime, l'élevé qui n'a rien de commun avec ses créatures, pur de tout attribut de la création.</p>	<p>Présence de l'idée de hauteur. [TLF] emploi en psychologie et en géographie.</p>

<p>verticale.</p> <p>3. Au fig : d'une autorité supérieure (ordre qui vient de haut).</p> <p>4. ce qui est élevé (moralement, socialement, intellectuellement, etc.)</p> <p>5. Partie supérieure d'une chose ou d'un être (corps ou partie du corps).</p> <p>6. terrain élevé, étages supérieurs de la montagne, synonyme : élévation, éminence, hauteur (domaine de géographie).</p>		<p>[TLF] emploi avec un sens figuré (autorité).</p> <p>[TLF] présence de l'idée de hauteur plus caractères divins.</p> <p>[CTXT]</p>
---	--	---

Commentaire : Le Très-Haut est un terme composé, formé par la juxtaposition de trois lexèmes (article défini, adverbe d'intensité marquant le superlatif absolu et un adjectif) séparé par un trait d'union ayant un rôle de liaison, permettant d'en former un seul mot et dont le sens se laisse deviner par ses constituants (combinatoire sémantique). Il a plusieurs emplois dans de différents domaines (la géographie, la psychologie et l'anthropologie) où tous ses sens sont construits autour de l'idée de hauteur et d'élévation, sans évoquer le thème de religion malgré son emploi avec un sens figuré (déjà expliqué dans le premier chapitre).

Or, le sens contextuel est monosémique. Son intersection avec le *T.L.F.* donne le sème élevé où ce terme a été formé par le passage du sens propre au sens figuré en utilisant la métaphore (une figure de style fondée sur la ressemblance et la similitude).

Tableau n : 9

Terme : *Le Pêcheur repentant*

« *Célèbre les louanges de ton Seigneur et demande lui pardon, Il est, en vérité celui qui revient sans cesse vers le pêcheur repentant* » verset 3,

sourate : Le secours (n : 110) *El-NASSR*

Sens du <i>T.L.F</i>	Sens contextuel	Dissimilitudes de sens
<p>Pêcheur. Nom</p> <p>1. Religion : (dans les religions monothéistes, en particulier, dans la tradition judéo-chrétienne) Personne qui commet ou a commis un ou plusieurs péchés qui est en état de péché. Ant : saint, pardonné, repentant, repenti.</p> <p>2. L'homme en tant que créature déchue par euphémisme littérature, personne qui commet le péché de luxure.</p> <p>Repentant. P.présent, adj, subst.</p> <p>1. Religion : personne qui se repent, qui reconnaît ses péchés. Synonyme :</p>	<p>Celui qui ne cesse de revenir, d'accueillir le repentir de ses adorateurs. Il accepte le repentir sincère de Ses créatures et leur accorde son pardon.</p>	<p>Emploi religieux et non religieux.</p> <p>[TLF]</p> <p>Emploi religieux +accord du pardon de Dieu. [CTXT]</p>

<p>contrit.</p> <p>2. Par extension (personne) qui se repent d'une faute, d'une faiblesse, d'une erreur et qui souhaite se racheter. Synonyme : contrit.</p>		
--	--	--

Commentaire : Le terme *Pécheur repentant* est formé par le procédé de composition d'un nom masculin et d'un adjectif verbal juxtaposés l'un après l'autre sans trait d'union.

Le *T.L.F* enregistre un emploi religieux notamment les religions monothéistes. Les deux lexèmes font partie du même champ lexical de péché. Leur sens est élargi et s'applique à plusieurs types de péchés : erreur, faute, c'est-à-dire commettre des péchés même hors contexte religieux. Tandis que le sens contextuel est monosémique avec un seul sens religieux qui est celui de Dieu seul qui pardonne et accepte sans cesse le repentir de ses adorateurs après avoir commis un péché.

Tableau n : 10**Terme : L'Impénétrable**

Dis : « Lui, Dieu est Un ! Dieu ! L'Impénétrable. » verset 1 et 2, sourate :

Le Culte pur (n : 112) As-Samad ou EL IKHLAS

Sens du <i>T.L.F.</i>	Sens contextuel	Dissimilitudes de sens
<p>1. En parlant d'un objet ou d'un lieu dans lequel ou au travers duquel on ne peut pas pénétrer.</p> <p>2. Physique : En parlant de la matière qui a la propriété de l'imperméabilité (molécule).</p> <p>3. psycho : fig : personne qui ne se laisse pas percer à jour.</p> <p>4. En parlant d'une chose abstraite, l'âme, desseins</p>	<p>Le maître absolu, le soutien universel, on place en lui sa confiance, et on revient à lui dans nos besoins.</p> <p>Le seul à être imploré pour ce que nous désirons.</p>	<p>Présence du trait concret. [TLF]</p> <p>Sens propre, sens figuré. [TLF]</p> <p>Qualité divine. [CTXT]</p>

Commentaire : L'Impénétrable est un terme dérivé, formé par l'adjonction des affixes à la base verbale (le préfixe im qui est un préfixe de négation et le suffixe able qui sert à former des adjectifs.) Sa constitution donne un dérivé analysable résultant de sa forme et de sa sémantique qui veut dire qui ne peut pas être pénétré.

Le dictionnaire enregistre de différents emplois dans le domaine physique, psychologique dont le sens varie entre le propre et le figuré et son sujet est tantôt concret, tantôt abstrait tandis que le contexte marque les qualités de l'absolu, de l'universel, de l'imploration sans être un mot polysémique car

en effet toutes ces qualités convergent vers le trait définitoire de divin et d'unicité.

Tableau n: 11

Terme : Le *Très-Généreux*

« *Lis au Nom de ton Seigneur qui a créé ! Il a créé l'homme d'un caillot de sang. Lis ! car ton Seigneur est le Très-Généreux* » verset 3, sourate :

Le caillot de sang (n: 96) *EL 'ALAK*

Sens du <i>T.L.F</i>	Sens contextuel	Dissimilitudes de sens
<p>Généreux-généreuse adjectif et substantif.</p> <p>1. En parlant d'une personne ou de son comportement, qui est de race noble, qui a le sens de l'honneur. Synonyme : vaillant, courageux.</p> <p>2. En parlant d'un animal par analogie qui est racé ou qui a fière allure. Synonyme : ardent, ardi.</p> <p>3. Qui a un grand cœur, qui manifeste des sentiments élevés de dévouement, d'oubli de soi. Synonyme : désintéressé. Antonyme : égoïste.</p> <p>4. Par métonymie : qui marque la générosité, qui donne du sien volontiers. Antonyme : avare.</p> <p>5. Locution verbale : faire le généreux faire le grand seigneur.</p> <p>6. Sol généreux → fertile.</p>	<p>Le Noble</p> <p>Généreux pur</p> <p>de toute objection.</p>	<p>Emploi humain et non humain.</p> <p>[TLF]</p> <p>Noblesse, honneur.</p> <p>[TLF]</p> <p>Antonymes : égoïste, avare.</p> <p>[TLF]</p> <p>Autre emploi agriculture. [TLF]</p> <p>Qui ne peut être sujet à une quelconque objection.</p> <p>[CTXT]</p>

Commentaire : Le *Très-Généreux* est un terme composé de trois lexèmes : l'article défini **le**, l'adverbe **très** marquant le superlatif absolu et l'adjectif **généreux**. Les deux premiers lexèmes sont séparés, par un trait d'union, du troisième. Ils forment un seul mot dont ses constituants laissent deviner le sens. Le *T.L.F.* enregistre des emplois divers que ce soit pour des personnes ou pour des animaux, pour des objets. C'est une lexie polysémique construite par opposition à l'égoïsme et à l'avarice et par synonymie au courage et à la noblesse bien sûr sans évoquer l'emploi religieux. Cependant, le sens contextuel est consacré à la divinité sans aucune objection. Il est formé par métonymie qui manifeste un rapport de contiguïté.

2. Thème des Interdictions

Tableau n : 12

Terme : *fraudeurs*

« *Malheur aux fraudeurs !* » verset1, sourate : **Les Fraudeurs (n : 82)**

ELMOTAFIFINE

Sens du <i>T.L.F</i>	Sens contextuel	Dissimilitudes de sens
<p>1. tromper autrui tricheur 2. se livrer à des actes malhonnêtes en ne respectant pas les règlements dérivé de frauder + suffixeur 3. en parlant d'une chose qui ne se conforme pas aux règles en vigueur</p>	<p>Les gens qui faussaient la balance et la mesure Un comportement avide, égoïste, injuste Les injustices envers notre prochain, un péché lourd en conséquence</p>	<p>-Personne qui triche et trompe -chose illégale [TLF] Tricherie +Péché [CTXT]</p>

Commentaire : L'unité lexicale fraudeurs est formée par dérivation à base verbale, par le suffixe eur : une particule servant à former les noms d'agent. C'est une lexie à deux traits sémiques +humain et- humain. Le TLF enregistre deux lexèmes faisant partie du champ lexical de la tricherie. Par contre, le contexte lui attribue un seul emploi, dans un domaine bien déterminé, avec plusieurs traits définitoires +humain, +mauvaise action, péché sans être un polysèmes. Alors ses deux définitions se convergent vers le trait définitoire transgression de la règle sauf que pour le contexte c'est une règle divine et Dieu châtie les gens qui faussaient la balance et la mesure.

Tableau n : 13

Terme : *calomniateur acerbe*

« *Malheur au calomniateur acerbe* » verset1, sourate : **Le calomniateur (n :104) ELHOUMAZA**

Sens du <i>T.L.F</i>	Sens contextuel	Dissimilitudes de sens
<p>1. Se dit principalement des fruits lorsque ils sont âpres au goût (le goût des fruits encore verts)</p> <p>2. Un vin âpre au goût (agace les dents)</p> <p>3. Fruits sauvages moins sucrés et plus acides</p> <p>4. Par extension et analogie = production d'autres sensation trop</p>	<p>Le calomniateur diffamateur qui méprise les gens, les dévalorise</p>	<p>- Fruits de goût amer, acide astringent [TLF]</p> <p>-sensation désagréable [TLF]</p> <p>- méchanceté, moquerie, agressivité</p> <p>le mépris [CTXT]</p>

<p>intense et par là désagréable à la vue (exp : architecture monastique, vêtements, couleurs), à l'ouïe (exp : sonorité)</p> <p>5. Fig.= désagréable, plein d'une âpreté mordante mais genre aliment passagère</p> <p>6. en parlant des pers : rare avec moqueur, blessant, méchant, agressif calomniateur /.....celui qui calomnie= trompeur cité dans la bible</p>		
---	--	--

Commentaire : Le terme calomniateur acerbe est une lexie composée de deux lexèmes juxtaposés l'un après l'autre (un nom d'agent formé par dérivation et un adjectif qualificatif). Ses sens enregistrés par le *T.L.F.* sont multiples. C'est une lexie polysémiques exprimant de différentes qualités sensorielles (le goût, la vue, l'ouïe) et un emploi au sens figuré cependant tous ses sèmes convergent vers le qualifiant désagréable. Le sens dictionnaire donne aussi un sens biblique qui signifie trompeur. En revanche, le sens contextuel est monosémique. Il exprime un acte de mépris et de dévalorisation d'autrui. Une relation d'analogie et de ressemblance est établie entre les deux définitions pour exprimer une mauvaise action.

Tableau n : 14

Terme : *celles qui soufflent sur les nœuds.*

« *Contre le mal de celles qui soufflent sur les nœuds* » verset4, sourate :

L'aurore (n : 113) *ELFALAK*

Sens du <i>T.L.F</i>	Sens contextuel	Dissimilitudes de sens
<p>1. souffler pour faire déplacer, enlever, faire voler</p> <p>2. loc fig fam (souffle- moi dans l'oeil (étonnement)</p> <p>3 .activer la combustion fig augmenter syn exciter</p> <p>4. atténuer la chaleur</p> <p>5. chasse : un chien de chasse</p> <p>6. par allus aux Ecritures sujet l'Esprit ou Dieu, Jésus</p> <p>7. coutumes, magies, sorcelleries</p> <p>8. verrerie, technologie, alchimie (souffler le verre, souffler à la forge, chercher la pierre philosophale à l'aide de creuset</p> <p>Nœud</p> <p>1. Nœud fatal corde destinée à étrangler.</p> <p>2. spécialement mar, technol (nœud de marin)</p> <p>3. unité de vitesse</p>	<p>Contre le mal des sorcières.</p> <p>Les sorciers qui accrochent des fils et soufflent dessus, sur chaque nœud, jusqu'à ce qu'ils obtiennent ce qui est voulu par cette sorcellerie.</p>	<p>-Emploi de souffler dans plusieurs domaines :</p> <p>sorcellerie</p> <p>Verrerie, techn, alch, la chasse</p> <p>metallurgie , mar</p> <p>-Traits +humain, + animal</p> <p>-emploi comme des expressions figées</p> <p>[TLF]</p> <p>Nœud</p> <p>-emploi dans plusieurs domaines :mar, techno,med, chir, astr,inform, ling,etc</p> <p>TLF</p> <p>Emploi dans le domaine de la</p>

4. ornement		sorcellerie [CTXT]
5. med, chir, nœud chirurgical		
6. astronomie, communication, informatique, ling, math, litt		

Commentaire : Celles qui soufflent dans les nœuds est un syntagme composé de 6 lexèmes autonomes (un pronom démonstratif au féminin, un pronom relatif suivi d'un verbe intransitif et un complément circonstanciel). Le *T.L.F.* enregistre des emplois dans de multiples domaines ce qui engendre des lexies polysémiques. Or, le sens contextuel est monosémique. Les deux définitions ont un emploi commun dans un seul domaine qui est celui de la sorcellerie.

Tableau n : 15

Terme : *l'envieux*

« Contre le mal de *l'envieux*, lorsqu'il porte envie » **verset 5, sourate :**

L'aurore (n : 113) ELFALAK

Sens du <i>T.L.F</i>	Sens contextuel	Dissimilitudes de sens
1 .qui s'afflige de la réussite, du bonheur d'autrui, jaloux 2. qui manifeste de la haine, de la méchanceté dérivé d'envie	Ceci englobe Iblis et sa descendance. Ils sont les plus envieux envers les descendants d'Adam	-Sens oscille entre le sens de la haine et de la jalousie [TLF] - Le mal d'Iblis et de sa descendance [CTXT]

Commentaire : Le terme envieux est un dérivé formé du verbe envier par adjonction du suffixe eux. Le *T.L.F.* enregistre plusieurs lexèmes appartenant tous au champ lexical du mal sans évoquer le terme diabolique. Pour le contexte, le terme est monosémique et il est en rapport avec le mal d'Iblis qui veut faire toujours du mal à l'être humain. Par conséquent, le sens contextuel est formé par holonymie une relation hiérarchique qui relie la partie «le mal» au tout «Iblis».

Thème3 : La Rétribution (récompense et châtement)

Tableau n : 16

Terme : *La Fournaise.*

« Pour celui qui aura préféré la vie de ce monde.

La Fournaise sera un refuge.» verset39, sourate : Ceux qui arrachent :(n : 79) AN-NAZIATE

Sens du <i>T.L.F</i>	Sens contextuel	Dissimilitudes de sens
<p>1. grand four où brûle un feu très fort Région (canada)= chaudière par métaphore= brûler dans la fournaise</p> <p>2. foyer d'un fourneau</p> <p>3. par métonymie a/ grande chaleur qui se dégage de la fournaise b/feu violent c/ En partic: feu de l'enfer(Jésus)</p> <p>4. Par analogie et métaph Lieu surchauffé, grande chaleur</p>	<p>Synonyme de l'Enfer, lieu abominable où sont envoyés les mécréants qui sont morts sans attester l'existence et l'unicité de Dieu et où leur nourriture sera de l'arbre de zakkoum et de l'eau bouillante et surchauffée.</p>	<p>-Le feu du four ,du foyer - feu de Jésus[TLF] -lieu sur terre de chaleur. Emploi dans le domaine du milit -Lieu de l'Au-delà [CTXT]</p>

<p>5. p métaph + au fig En parlant d'une activité humaine dans le domaine militaire = champ de bataille</p>		
---	--	--

Commentaire : Le *T.L.F.* enregistre un emploi polysémique pour la lexie Fournaise, mais formé de sèmes qui font partie de la même notion du feu. Ses lexèmes sont des hyponymes de l'hyperonyme feu. En plus, il s'agit aussi d'une gradation de sens dont chaque hyponyme a un degré de chaleur spécifique. En outre, le TLF approprie ce feu à Jésus tandis que le contexte donne un sens unique qui est un lieu de l'Au-delà. Ce terme est aussi formé par synonymie de l'Enfer avec une certaine nuance de sens. Dieu seul en rétribue les mécréants.

Tableau n : 17

Terme : le Paradis.

« Quant à celui qui aura redouté de comparaitre devant son seigneur et qui aura préservé son âme des passions **le Paradis sera son refuge.**» **verset40, 41, sourate : Ceux qui arrachent :(n : 79) AN-NAZIATE**

Sens du <i>T.L.F</i>	Sens contextuel	Dissimilitudes de sens
<p>1. antiquité : verger, parc, jardin arrosé et planté d'arbre (bible) 2. jardin merveilleux que dieux donna comme séjour à Adam et Ève au moment de leur création Syn=Eden</p>	<p>Demeure éternelle de la paix, de la félicité et de la joie par Allâh pour ses croyants.</p>	<p>-Endroit rêvé [TLF] -botanique, ornithologie [TLF] -bonne récompense divine [CTXT]</p>

<p>Par analogie= Lieu très agréable, ce qui constitue sur terre un paradis</p> <p>3. Par anal et par métaph</p> <p>a/ Lieu enchanteur par sa beauté, sa douceur de vivre</p> <p>b/Endroit rêvé pour les plaisirs qu'il peut offrir, lieu idéal, pour quelqu'un ou quelque chose</p> <p>4. Religion=</p> <p>a/Région suprême, lieu de séjour, où les âmes se retrouvent après la mort</p> <p>*/paradis de Mohamed, du prophète, d'Allah : Lieu de délices promis aux musulmans après leur mort en récompense de leurs mérites et où ils joueront de tous les plaisirs des sens</p> <p>*/paradis orphique : Le paradis orphique promis aux initiés, était une région bien heureuse du monde souterrain, prairie émaillée de fleurs où abondent les arbres chargés de fruits</p> <p>b/Chist= Lieu de séjour où les âmes des justes jouissent de la béatitude éternelle.</p>		
--	--	--

Commentaire : Le *T.L.F.* fait une définition polysémique du terme de Paradis. Il le rattache à plusieurs domaines différents. Ainsi, au sein d'un

même domaine, l'on trouve une composante de plusieurs sèmes. Quant au contexte, c'est un terme monosémique avec des traits sémiques de l'Au-delà et de la récompense divine. Les deux définitions partagent plusieurs traits définitoires : éternité, joie, délice.

Tableau n : 18

Terme : *Cachet de musc*

« On leur donnera à boire un vin rare, cacheté par un cachet de musc. »

verset25 sourate : les fraudeurs (n :83)

Sens du <i>T.L.F</i>	Sens contextuel	Dissimilitudes de sens
<p>1. Chim : musc artif nom générique des produits à odeur de musc obtenus par nitration du toluène ou du xylène</p> <p>2. syn de porte musc cervidé qui habite les pentes les plus rapide et les plus sauvages des hauts sommets de l'Asie empr du persan.</p> <p>Cachet</p> <p>1. vêtement, objet</p> <p>2. avoir du cachet :avoir du chic</p> <p>3. administration : petit objet de métal pour fermer une lettre.</p> <p>4. par métaphore :empreinte</p> <p>5. par ext :tampon, timbre</p> <p>6. par méton :pastille de cire.</p> <p>7. par analo : cachet d'aspirine.</p>	<p>Boisson blanche comme l'argent.</p> <p>Vin du Paradis pour terminer leur boisson.</p>	<p>Produit chimique et nom de l'animal [TLF]</p> <p>Un type de vin du paradis [CTXT]</p>

Commentaire : Le terme cachet de musc est une unité lexicale composée par la juxtaposition d'un nom et d'un complément de nom. Ce dernier lexème est un emprunt de l'arabe via la Perse. Le *T.L.F.* l'enregistre en tant que lexie polysémique dont aucun trait sémantique ne coïncide avec celui du contexte. C'est un terme calqué, c'est-à-dire traduit littéralement de la langue arabe sans qu'il y ait une parité sémantique, car le sens contextuel est monosémique et ce terme désigne un vin du Paradis donné par Allâh en rétribution pour les croyants à la fin de leur boisson.

Tableau n : 19

Terme : la Houtama.

« Il pense que ses richesses le rendront immortel !

Non ! Il sera précipité dans la Houtama

Non !, Il sera précipité dans la Houtama.» verset3,4, sourate : Le calomniateur :(n :104) ELHOUMAZA

Sens du <i>T.L.F</i>	Sens contextuel	Dissimilitudes de sens
Ce terme ne figure pas dans le dictionnaire.	La Géhenne (la destructrice) Elle est appelée ainsi parce qu'elle détruit ce dont elle contient, «Le Feu attisé de Dieu qui monte jusqu' aux cœurs les encerclent de partout en colonnes (de flammes) étendues	Pas de sens [TLF] Nom de l'Enfer [CTXT]

Commentaire : Le terme Houtama ne figure pas dans le dictionnaire, ce qui implique que ce vocable soit un emprunt non encore attesté. Il est aussi appelé xénisme, déjà expliqué dans le chapitre 2. Cette unité lexicale désigne une réalité propre à la culture musulmane et son emploi est monosémique. Elle est formée par synonymie à l'Enfer mais avec un trait définitoire de destruction.

Tableau n : 20

Terme : JARDIN d'EDEN

«Ils auront pour récompense, auprès de leur Seigneur, les **Jardins d'Eden** où coulent les ruisseaux, Ils y demeureront, pour toujours, immortels.» **verset8, sourate : La Preuve décisive (n :98) AL-BAYYINAH**

Sens du <i>T.L.F</i>	Sens contextuel	Dissimilitudes de sens
<p>1. éden avec art déf jardin sur terre .sens biblique : la première demeure du premier couple humain.</p> <p>2. avec l'article ind ou au pluriel : lieu des délices</p> <p>3. quasi syn : paradis anton enfer</p> <p>4. jardin d'éden : paradis sur terre.</p> <p>Jardin</p> <p>1. Terrain clos planté de végétaux utiles</p> <p>2. Jardin publique : espace d'une</p>	<p>Demeure éternelle Paradis sous lequel coulent les rivières</p> <p>Lieux spécialement aménagé pour les croyants, meilleur lieu de séjour, à proximité de</p>	<p>Paradis sur terre [TLF]</p> <p>Paradis de l'Au-delà récompense divine [CTXT]</p>

certain importance ménagé en ville. 3. Jardin botanique 4. Par analogie jardin zoologique 5. Jardin d'enfant : établissement privé	Dieu.	
---	-------	--

Commentaire : ce terme est un emprunt. La langue française l'a emprunté à la langue arabe. Le *T.L.F.* le définit comme paradis terrestre avec un trait biblique. Son signifié renvoie à la demeure d'Adam et Ève. Cependant son sens textuel est lié aux récompenses de Dieu avec un trait définitoire divin. Un lieu proche de Dieu, tout à fait différent du paradis terrestre .Il est réservé seulement pour les croyants. Les deux définitions partagent les mêmes traits de beauté et de délices mais le trait divin disjoint entre elles.

Après avoir analysé ces 20 termes coraniques en langue française, nous avons constaté que leur création est faite sur des procédés bien déterminés que ce soit dans le domaine du lexique ou de la sémantique. La composition et la dérivation sont les deux grands modes de création de ces lexèmes. Parfois, l'équivalent du terme de la langue arabe est difficile à trouver, la traductrice recourt à la définition par inclusion, par intersection et au repérage des relations entre les termes préalablement extraits comme la synonymie, l'hyponymie et la méronymie.

La plupart des lexies prises isolément sont polysémiques. Une fois, actualisées dans le discours, elles deviennent monosémiques c'est-à-dire des lexèmes à un sens univoque. Cependant, parfois l'auteure heurte à des termes dont la signification reste vague et douteuse, elle trouve la solution dans l'emprunt et le xénisme.

CONCLUSION GENERALE

Toute langue est constituée d'un ensemble de mots (le lexique) et de règles permettant leur combinaison (la grammaire). La maîtrise de ces deux ensembles permet et facilite l'utilisation spontanée de n'importe quelle langue. Dans les différents types de langue, le lexique tient un rôle central en linguistique, et les relations lexico-sémantiques ne sont pas prises en charge de la même manière. C'est pourquoi nous avons procédé à l'étude terminologique des termes coraniques en langue française, interprétés par l'islamologue D. Masson. Le Coran a toujours été un sujet à plusieurs interprétations, tout changement dans le texte coranique impliquerait un changement de caractère religieux. Alors, quel sens doit-on choisir ? Comment opter pour un sens particulier et laisser tomber les autres ? Ces deux questions ont été notre objet de recherche, elle ont constitué le noyau de notre problématique à laquelle nous avons essayé de répondre.

D'abord, après la sélection des 20 termes coraniques et leur classement dans des fiches thématiques, dans des tableaux à 3 colonnes (sens du *T.L.F.*, sens contextuel, dissimilitudes de sens), et en faisant une analyse descriptive, explicative et comparative, nous avons remarqué que les mots sont généralement polysémiques et que seul le contexte permet de lever les ambiguïtés et donner le sens. En effet, « le sens d'un terme peut et doit être extrait de la somme de ses emplois, et de là seulement, sans recourir à des définitions extrinsèques au corpus » (Mounin G., cité par AYAD A., Op. Cit., p.25). Ensuite, la construction de ces unités terminologiques est faite principalement par des syntagmes formés de noms et d'adjectifs, dérivés et/ou composés.

Parfois, l'auteure opte et choisit le terme par le type de relation sémantique : la synonymie, l'antonymie, l'hyponymie, la méronymie et

l'holonymie...c'est-à-dire des relations de ressemblance, d'analogie, d'inclusion et de contiguïté.

Une autre remarque que nous ajoutons réside dans le fait que le sens des termes relevés fluctue au gré des emplois: certains vont connaître des extensions ou élargissements, d'autres vont perdre de sens ou restriction, d'autres encore vont subir des changements (glissement). Toutes ces fluctuations étaient dues au problème de la polysémie.

Ajoutons encore que le choix des signifiés les plus pertinents n'aura lieu que si nous connaissons et nous maîtrisons la langue émise, car la richesse de la langue arabe, en synonymes, en figures de style et de rhétorique sont un inhibiteur pour la langue française et « tout ce qui concerne la vie sociale, la vie intellectuelle est sujet à l'emprunt. Les termes de civilisation sont fournis en grande partie par de grandes langues de culture qui servent à de vastes domaines et qui souvent ne sont pas de la même famille que les langues auxquelles elles fournissent des mots. » (Meillet A, 2008: 30).

Par conséquent l'auteure se crée une nécessité d'emprunter où l'emprunt est un élément fondamental de la dynamique des langues qui se développe sur un axe à la fois temporel et spatial. Et en outre, la détermination de la signification dans le système de la langue emprunteuse a fait recourir l'auteure au xénisme qui est lui-même un emprunt en cours de formation ou bien à la reproduction mot à mot d'une expression appelée aussi le calque.

Pour résumer, « la signification d'un mot n'est rien d'autre que l'ensemble des usages » Pour qu'il y ait une bonne interprétation, il faut absolument qu'il y ait une équation au niveau du fond et de l'idée. Il faut prendre en considération les divergences et les différences issues des caractéristiques propres à chacune des deux langues car chacune d'elles a

son propre génie et sa propre logique. « Le sens d'un mot est donc complexe, il renvoie à la situation, au contexte, à la référence, au sujet, au système de la langue. » (Baylon C., Fabre P., 1978: 125).

Du début jusqu'à la fin, le recours au corpus et au *T.L.F.* était nécessaire et pour trancher, il faut revenir à l'exégèse du Coran, notamment aux circonstances de la révélation, car un discours (écrit ou oral) n'est compréhensible que dans la mesure où la même culture est partagée.

Définitivement, nous espérons qu'à travers cette recherche, nous avons pu apporter une contribution, aussi minime soit-elle, à l'Islam. Que notre corpus serait exploité par d'autres chercheurs, selon d'autres perspectives de recherches plus poussées et plus complètes telles que la linguistique énonciative et l'insertion effective dans la langue française des termes islamiques qui sont encore des xénismes.

LISTE BIBLIOGRAPHIQUE

1.Ouvrages

- 1- Abdennabi LACHKAR, *Approche linguistique du texte coranique*, in *la langue, la linguistique et le texte religieux*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2008, p. 197, p. 199
- 2- Alain BENTOLILA, *Guides Le Robert et Nathan Vocabulaire*, Ed. Nathan, 2008, p.132, p.133
- 3- Alain POLGUERE, *Lexicologie et sémantique lexicale*, Ed.la Presse de l'Université de Montréal, Québec, 2013, p.19
- 4- Alise LEHMMANN, Françoise MARTIN-BERTHET, *Introduction à la lexicologie*, Ed. Armand Colin, 3^e édition, Avant propos, Paris, 2010, p.14.
- 5- André Goosse, *Le bon usage*, 13^{ème} édition, chapitre 5, Ed. De Boeck, Italie, 2006, p.7
- 6- André MARTINET, *Éléments de linguistique générale*, Ed. Armand Colin, 1980, p.20.
- 7- Antoine MEILLET, *Les langues du monde, introduction*, p. 7, cité in *les mots des uns et les mots des autres* de CHERIGUAN F., Ed. Casbah, Alger, 2008, p. 30
- 8- ARISTOTE, *Les Topiques (1,18) cité par POLGUERE .A dans Lexicologie et sémantique lexicale*, PUM Partie3, p.45.
- 9- Catherine KERBRAT ORECCHIONI, *l'énonciation*, Ed. Armand Colin, Paris, 1991, cité par Rossi in *Psychologie de la compréhension du langage*, p.79
- 10- Christian BAYLON, PAUL FABRE, *Initiation à la linguistique*, Ed. Mehdi, Tizi-Ouzou, 1990, p.125
- 11- Christian BAYLON, Paul Fabre, *La sémantique, avec des travaux pratiques d'application et leurs corrigés*, Nathan, Paris, 1978, p. 10,

- cité par Abderrahmane AYAD, *La terminologie islamique dans la langue française*, éd., science et pratique, Béjaïa, 2017, p. 7.
- 12- Christian BAYLON, Xavier MIGNOT, *Initiation à la sémantique du langage*, Ed A.COLIN, 2007, p. 152.
 - 13- Ferdinand De SAUSSURE, *CLG*, 1^{ère} partie, chapitre 1, Ed. Talantikit, Bejaïa, 2002. p.101
 - 14- Gilles SIOUFFI, Dan VAN RAEMDONCK, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal éditions, Rosny-sous-Bois, 1999, p. 120. George MOUNIN, *Clefs pour la sémantique*, Sghers, Paris,
 - 15- Jean-Pierre ROSSI, *Psychologie de la compréhension du langage*, 1^{ère} édition, Ed. De Boeck Université, Belgique, 2008, p.75.
 - 16- Josian F. HAMER, *Concepts de base de sociolinguistique de M C Moreau*, Ed. MARDAGA, 1997, p.136
 - 17- Marie-Francoise MORTUREUX, *La lexicologie entre langue et discours*, 2^{ème} édition, Ed. Armand, Paris, 2008, Glossaire, p.208.
 - 18- Miloud Sofiane BENALI, *français, sémiologie*, université de la formation continue et école Normale Supérieure de Bouzaréat, 3^{ème} année LMD, Ed. ENAG, Reghaïa, Algérie, 2010, P.194
 - 19- Ouardia YERMECHE, *Lexicologie-sémantique*, in Université de la formation continue et Ecole Normale Supérieure- Bouzareah, Français 3^{ème} année LMD, ENAG REGHAÏA, 2010, p.227
 - 20- Vincent MONTEIL, *Ibn Khaldûn, Al Muquaddima*, Tome 3, Ed. SINDBAD, 1967/68, p.1244, p.1245
 - 21- 1972, p.86 cité par AYAD A., Op. Cit., p.25

2. Dictionnaires

1-Franck NEVEU, *Dictionnaire des sciences du langage*, Ed. Armand-Colin, Paris, 2010, p.181.

2-Jean Dubois, *dict. de linguistique et des sciences du langage*, Ed. Larousse, Paris, 1973, p.415

3-Paul Robert, *Dictionnaire Le Petit Robert*, Paris, 1992, p.1484.

3. Sitographie

BOURMAND D., *Senghor et la réinvention de la francophonie*, URL : [http://www.cirn.info/revue Les temps modernes 2007page283](http://www.cirn.info/revue_Les_temps_modernes_2007page283). Revue n (643-644) édition Gallimard.

www.cntrl.fr/définition/xénisme, consultée le 21/04/2017 à 15h10.

www.wikipidia.org/wiki/néologisme, consultée le 21/04/2017 à 23h00.

URL : [www.http://atilf.fr](http://www.atilf.fr)

[http://bibliothèque-islamique-coran-sunna.over-blog.com/\(exigèse du coran pdf\). Tafsir ibn-kathir](http://bibliothèque-islamique-coran-sunna.over-blog.com/(exigèse_du_coran_pdf).Tafsir_ibn-kathir)

Résumé

Notre sujet de recherche s'inscrit dans le domaine des sciences de langage plus précisément en lexicologie. Il a pour objectif l'étude de la création des termes coraniques en langue française. Comme c'est trop vaste pour les traiter tous nous avons réduit notre corpus à djouz' Amma contenant 37 sourates dont 35 sourates sont du coran mecquois et 2 sont médinoises. Or le Coran s'adresse aux Mecquois en des termes concis car ils étaient de grands orateurs réputés par leur éloquence

Par conséquent, Dieu les interpelle par des mots forts et concis tout en leur montrant ses pouvoirs de Créateur, ses attributs, son unicité, ses récompenses et ses châtements, ses interdictions. D'ici, il nous a semblé pertinent de choisir 3 thèmes essentiels afin d'expliquer, de décrire, et d'analyser 20 termes répartis en thème des noms de Dieu, thème des interdictions et thème de la Rétribution. Et pour que notre analyse soit claire nous avons élaboré des fiches thématiques contenant trois colonnes : la première contient le sens du *T.L.F.* (dictionnaire informatisé), la deuxième le sens contextuel donné par l'exégèse d'Ibn Kathir, la troisième contient les dissimilarités de sens, afin de cerner la charge de signification, voir comment D. Masson, la traductrice du Coran a-t-elle procédé et construit le sens dans ce contexte coranique, vérifier si nos hypothèses émises sont-elles infirmées ou confirmées et ouvrir la recherche sur d'autres perspectives.

Summary

Our research topic is in the domain of language sciences more precisely in lexicon. Its objective is to study the creation of Koranic terms in French. As it is too vast to treat them all we have reduced our corpus to djouz 'Amma containing 37 suras of which 35 suras are of the Meccan quran and 2 are medinese. But the Quran addresses the Meccans in concise terms because they were great speakers renowned for their eloquence

Therefore, God challenges them with strong and concise words, showing them his Creator powers, attributes, uniqueness, rewards and punishments, and prohibitions. From here, it seemed pertinent to choose 3 essential themes in order to describe, explain and analyze 20 terms divided into the theme of the names of God, the theme of prohibitions and the theme of Retribution. In order to make our analysis clear, we have developed thematic sheets containing three columns: the first contains the meaning of the *T.L.F.* (computerized dictionary), the second the contextual meaning given by the exegesis of ibn kathir, the third contains the dissimilarities of Sense, in order to identify the burden of meaning, see how D Masson, the translator of the Qur'an, proceeded to construct meaning in this Qur'anic context, to verify whether our hypotheses are reversed or confirmed and to open research on Other perspectives.

الملخص

يندرج بحثنا هذا في ميدان علوم اللسان وبالضبط في الدلالات، والهدف منه هو دراسة كيفية إنشاء الدلالات القرآنية في اللغة الفرنسية.

بما أن دراسة هذه الدلالات واسعة جدا أردنا أن نختصر ونحصر موضوع دراستنا في جزء عم المتكون من 37 سورة مكية ومدنية، معظمها من القرآن المكي الذي يختلف عن القرآن المدني من حيث الشكل والمضمون ، فالقرآن المكي بكلماته الخاصة والمميزة موجه إلى المكيين المعروفين ببلاغتهم حيث يخاطبهم الله تعالى بكلمات ذات معاني قوية ليريهم آياته في الكون، صفاته وحدانيته ووجوب الإيمان باليوم الآخر لان هناك جزاء وعقاب.

ومن هنا، اتضح لنا أن نختار ثلاث محاور هامة المتمثلة في أسماء الله الحسنى المحرمات، المكافأة) حتى يتسنى لنا دراسة وتحليل 20 مصطلحا.

ولكي تكون دراستنا واضحة، قمنا بوضع جداول حيث يحتوي كل جدول على 3 خانات، في الخانة الأولى نضع معنى المصطلح كما هو موجود في المنجد الفرنسي الرقمي (T.L.F.) وفي الخانة الثانية نضع معنى المصطلح حسب وجوده في النص القرآني باعتمادنا على تفسير ابن كثير والخانة الثالثة خصصناها لحصر أوجه الاختلاف بين المعنيين و بعد هذا نتبع كل جدول بتعليق لنرى إذا كانت الكلمة المنقولة من اللغة العربية إلى اللغة الفرنسية تدل إلا على معناها. بمعنى آخر كيف اختارت المترجمة دونيز ماسون D.Masson المصطلح القرآني الأنسب باللغة الفرنسية وفي الأخير نرى إذا كانت الفرضيات التي طرحناها سابقا محققة أو مخففة وفتح مجال البحث لباحثين آخرين للتوسع في الفكرة.

Corpus

- « Dieu le frappa de châtement de l'au-delà et celui de la vie présente »

verset 25, sourate : Ceux qui arrachent (n : 79) AN-NAZIATE

-«Le jour où l'Esprit et les Anges se tiendront debout sur une rangée, ils ne parleront pas sauf celui à qui le Miséricordieux l'aura permis et qui prononcera une parole juste » **verset 38, sourate : l'Annonce (n : 78) AN-NABAA.**

-«Ils ne leur reprochaient que d'avoir cru en Dieu le Tout-puissant celui qui est digne de louanges» **verset 08, sourate : Les constellations (n: 85) EL BOUROÛDJ.**

- « Il est celui qui pardonne. Celui qui aime les hommes. Il est le Maître glorieux du Trône » **verset 14, 15. Sourate : Les constellations (n :85) EL BOUROÛDJ.**

- « Il est le Maître glorieux du Trône. » V15 S 85 Les constellations (El Bouroûdj).

- « Glorifie le Nom de ton Seigneur, le Très -Haut » **verset 1, sourate: Le Très- Haut (n: 87) EL A'LA**

- « Célèbre les louanges de ton Seigneur et demande lui pardon, Il est, en vérité celui qui revient sans cesse vers le pécheur repentant » **verset 3, sourate : Le secours (n : 110) El-NASSR**

-Dis : « Lui, Dieu est Un ! Dieu ! L'Impénétrable.» **verset 1et 2, sourate : Le Culte pur (n : 112) As-Samad ou EL IKHLAS**

- « Lis au Nom de ton Seigneur qui a créé ! Il a créé l'homme d'un caillot de sang. Lis ! car ton Seigneur est le Très-Généreux » **verset 3, sourate : Le caillot de sang (n: 96) EL 'ALAK**

- « *Malheur aux fraudeurs !* » **verset1, sourate : Les Fraudeurs (n : 82)**
ELMOTAFIFINE

- « *Malheur au calomniateur acerbe* » verset1, sourate : Le calomniateur
(n : 104) **ELHOUMAZA**

- « *Contre le mal de celles qui soufflent sur les nœuds* » **verset4, sourate :**
L'aurore (n : 113) ELFALAK

- « *Pour celui qui aura préféré la vie de ce monde.
La Fournaise sera un refuge.* » **verset39, sourate : Ceux qui
arrachent (n : 79) AN-NAZIATE**

- « *Quant à celui qui aura redouté de comparaitre devant son seigneur et
qui aura préservé son âme des passions le Paradis sera son refuge.* »
verset40, 41, sourate : Ceux qui arrachent (n : 79) AN-NAZIATE

- « *On leur donnera à boire un vin rare, cacheté par un cachet de musc.* »
verset 25 sourate : les fraudeurs (n : 83)

- « *Il pense que ses richesses le rendront immortel !*

Non ! Il sera précipité dans la Houtama

Non !, Il sera précipité dans la Houtama.» **verset 3et4, sourate : Le
calomniateur :(n :104) ELHOUMAZA**

- « *Ils auront pour récompense, auprès de leur Seigneur, les Jardins d'Eden
où coulent les ruisseaux, Ils y demeureront, pour toujours, immortels.* »
verset 8, sourate : La Preuve décisive (n :98) AL-BAYYINAH